



Faculteit Letteren en Wijsbegeerte

***Vakgroep Vertalen, Tolken en Communicatie***

Groot-Brittanniëlaan 45 – 9000 Gent

***Les lieux de mémoire de Pierre Nora et  
België, een parcours van herinnering***

Une étude comparative

Pieter Lambrecht

Masterproef voorgelegd tot het behalen van de graad  
van Master in het Vertalen (Nederlands, Frans, Duits)

Promotor: prof. Dr. Guy Rooryck  
Academiejaar 2017-2018

Studentennummer: 01002765

Aantal woorden: 16443



## **VERKLARING I.V.M. AUTEURSRECHT**

De auteur en de promotor(en) geven de toelating deze studie als geheel voor consultatie beschikbaar te stellen voor persoonlijk gebruik. Elk ander gebruik valt onder de beperkingen van het auteursrecht, in het bijzonder met betrekking tot de verplichting de bron uitdrukkelijk te vermelden bij het aanhalen van gegevens uit deze studie.

Het auteursrecht betreffende de gegevens vermeld in deze studie berust bij de promotor(en). Het auteursrecht beperkt zich tot de wijze waarop de auteur de problematiek van het onderwerp heeft benaderd en neergeschreven. De auteur respecteert daarbij het oorspronkelijke auteursrecht van de individueel geciteerde studies en eventueel bijhorende documentatie, zoals tabellen en figuren. De auteur en de promotor(en) zijn niet verantwoordelijk voor de behandelingen en eventuele doseringen die in deze studie geciteerd en beschreven zijn.

## AVANT-PROPOS

Tout d'abord, je tiens à remercier mes parents, mes sœurs et mes amis pour le soutien continu lors de ce trajet dur dont le présent mémoire est le résultat. Ils n'ont jamais renoncé à me donner de l'espoir, même dans les moments où l'espoir me semblait une notion vague. En particulier, je voudrais dédier ce mémoire à ma grand-mère.

Je voudrais également exprimer quelques mots de reconnaissance à tous les professeurs et tous les collaborateurs du département VTC. Ils m'ont redonné confiance en moi, ce qui m'a aidé durant ces quatre années d'éducation.

Pour terminer, je souhaite adresser mes remerciements au professeur Guy Rooryck. Ses conseils et ses corrections ont fait augmenter considérablement la qualité de mes textes et je suis extrêmement reconnaissant pour la souplesse et la vitesse de ses communications.

## TABLE DES MATIERES

1. Introduction.....	7
1.1 Thème.....	7
1.2 Plan du mémoire.....	9
1.3 Thématique.....	9
2. Nora et les lieux de mémoire.....	10
2.1 Entre mémoire et histoire.....	11
2.1.1 L’histoire-mémoire.....	11
2.1.2 Passage à une histoire critique.....	14
2.2 L’avènement de la mémoire.....	16
2.2.1 La vague mémorielle.....	16
2.2.1.1 Les lois mémorielles.....	18
2.2.1.2 Le devoir de mémoire.....	19
2.2.2 La patrimonialisation de la mémoire.....	20
2.2.3 La crise d’identité.....	22
2.2.4 La naissance des lieux de mémoire.....	24
2.2.4.1 Les origines d’un concept : les loci memoriae.....	24
2.2.4.2 Le projet novateur de Pierre Nora.....	25
2.3 La réception par la critique.....	27
3. L’adaptation des lieux de mémoire.....	30
3.1 L’exportabilité.....	30
3.2 Un cadre européen pour les lieux de mémoire.....	32
4. België, een parcours van herinnering.....	33
4.1 Le contenu.....	33
4.2 Le contexte et le but.....	35
4.3 La critique.....	37
4.4 Les similarités .....	39

4.5 Les différences.....	41
5. Conclusion.....	44
Bibliographie	

## 1. INTRODUCTION

### 1.1 Thème

“Aie l’audace de te servir de ton propre entendement!”. Telle était la devise des Lumières, période déterminante dans l’évolution de la société occidentale, énoncée en 1784 par Immanuel Kant dans son ouvrage “Qu’est-ce que les Lumières?”<sup>1</sup>. C’est dans cette tradition du ‘Sapere Aude’ que le présent mémoire a l’ambition de s’inscrire. Il a pour but de se consacrer à une étude comparative entre la France et la Belgique autour du concept historiographique *lieu de mémoire*. Les paroles de Kant pourraient être appliquées à la discipline de l’histoire des nations et se reformuler ainsi : “Aie l’audace de te servir de ta propre mémoire!”. C’est à une époque où la France se trouvait dans une situation de “disparition rapide de [la] mémoire nationale” (Nora 1984: vii) que, selon leur concepteur, les lieux de mémoire sont nés.

Entre 1984 et 1992, Pierre Nora a publié trois tomes monumentaux, intitulés « La République » (un volume), « La Nation » (trois volumes) et « Les France » (trois volumes). C’est à travers ces sept volumes qu’il a voulu faire « un inventaire des lieux où [la mémoire française] s’est électivement incarnée [...] par la volonté des hommes ou le travail des siècles » (Nora 1984 : vii). Ces lieux de mémoire sont caractéristiques d’un véritable basculement historiographique dont il sera question plus loin dans ce mémoire. Trouvant ses origines dans l’Antiquité et la mnémotechnique, le lieu de mémoire est une notion-clé de la Nouvelle Histoire. Pierre Nora fait partie de ce qu’il est convenu d’appeler comme la troisième génération de l’école des Annales, l’école historique qui « voulait arracher l’histoire à l’événementiel pour l’ouvrir, y compris l’histoire nationale, aux influences du large monde et aux profondeurs des longue durées » (Nora : 2017). Le concept des lieux de mémoire fut popularisé par Pierre Nora au fur et à mesure de la publication de son ouvrage.

Les lieux de mémoire ont par exemple acquis une place dans le langage courant ainsi qu’en témoigne la définition qu’on trouve dans le Grand Robert<sup>2</sup> depuis 1993, mais le concept apparaît aussi dans un contexte législatif (voir 2.2.4.2) . De nombreuses adaptations à l’étranger du projet fondateur de Pierre Nora ont par ailleurs vu le jour. Ainsi, les tentatives d’adopter le concept de lieu de mémoire sont apparues entre autres en Italie (I luoghi della memoria)<sup>3</sup>, en Allemagne (Erinnerungsorte)<sup>4</sup>, aux Pays-Bas (Plaatsen van herinnering)<sup>5</sup> et en Belgique (België, een parcours van herinnering)<sup>6</sup>.

---

<sup>1</sup> Kant, I. (1784). *Beantwortung der Frage: Was ist Aufklärung?*. Berlin: Berlinische Monatsschrift.

<sup>2</sup> « Unité significative, d’ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d’une quelconque communauté »

<sup>3</sup> Isenghi, M. (1996-1997). *I luoghi della memoria*. Roma-Bari: Laterza.

<sup>4</sup> François, E. & H. Schulze (éds.) (2001). *Deutsche Erinnerungsorte. Band I - III*. München: C.H. Beck

<sup>5</sup> Wesseling, H. (2005-2007). *Plaatsen van herinnering*. Amsterdam: Bert Bakker.

Nous voudrions par ce mémoire apporter une contribution au débat sur l'exportabilité du concept des lieux de mémoire et analyser en particulier la façon dont il a été adapté à un contexte belge.

C'est 24 ans après le lancement du premier tome de l'ouvrage français et suite à l'adaptation néerlandaise *Plaatsen van herinnering* que l'inventaire des lieux de mémoire belge fut rédigé. En deux volumes, l'historien belge Jo Tollebeek a, en collaboration avec quatre collègues du monde universitaire francophone et néerlandophone, tenté d'énumérer les lieux (dans le sens purement topographique du terme) qui englobent une certaine « idée » de la Belgique (Tollebeek 2008 : 18). Il a eu l'ambition d'assumer la dimension symbolique de l'histoire de l'Etat-nation belge (Tollebeek 2008 : 24). Cette histoire de la mémoire belge s'opère à travers cinq catégories de lieux : des lieux de l'histoire et du patrimoine (« *plaatsen van geschiedenis* »), des lieux de l'expansion (« *plaatsen van expansie* »), des lieux de division idéologique et de désunion (« *plaatsen van tweedracht* »), des lieux de la crise (« *plaatsen van crisis* ») et des lieux de nostalgie et de l'imaginaire (« *plaatsen van nostalgie* »). Jusqu'à présent, l'ouvrage n'a pas encore fait l'objet d'une traduction française.

Pierre Nora (1993 : 4) a insisté à de nombreuses occasions sur la « spécificité française » de son ouvrage. Ses critiques virulentes adressées récemment à l'ouvrage acclamée de Patrick Boucheron<sup>7</sup> sur « l'histoire mondiale de la France », qu'il a qualifiée d'une « histoire [...] avec un message purement politique », sont révélatrices d'une tendance consistant à inscrire l'histoire de la France dans un contexte national plutôt qu'international. Schrader (1994 : 158) juge dans ce lumière que l'impératif chez Nora a toujours été celui du national, l'historien étant obligé de faire face à une crise du national. L'entreprise des lieux de mémoire sous la direction de Pierre Nora a donc, selon Schrader (1994 : 158), bien été un choix, un engagement personnel de Nora, que ce dernier a expliqué en termes d'un projet national (Nora 1992, cité par Schrader 1994 : 155) : « le cadre national s'est révélé le plus stable et le plus permanent ».

Néanmoins, Nora (NRC : 1992) prétend que ses lieux de mémoire sont bien le contraire d'une entreprise nationaliste. Si Nora n'a pas cessé de défendre avec succès la spécificité française des lieux de mémoire, den Boer (2005 : 51) remarque tout de même qu'un usage divergeant de la connotation originale du terme n'est pas interdit ainsi qu'en témoignent les publications apparues au niveau régional tant que supranational basées sur le concept de lieu de mémoire. Nous analyserons dans la présente étude la manière dont cette adaptation s'est opérée dans l'ouvrage *België, een parcours van herinnering*.

---

<sup>6</sup> Tollebeek, J. (2008). *België, een parcours van herinnering*. Amsterdam: Bert Bakker.

<sup>7</sup> Boucheron, P. (2017). *Histoire mondiale de la France*. Paris: Editions du Seuil

## 1.2 Plan du mémoire

Cette analyse se réalisera à travers un itinéraire bien défini. Après ce premier chapitre-ci qui introduit le thème de ce mémoire, nous esquisserons dans un deuxième chapitre le cadre conceptuel autour du concept des lieux de mémoire. Dans ce deuxième chapitre, nous tenterons plus spécifiquement d'observer comment et dans quel contexte historique et historiographique la notion a vu le jour. Ce deuxième chapitre présentera respectivement l'évolution de la relation entre les notions d'« histoire » et de « mémoire », avant de s'attarder à ce que Nora a appelé l'« avènement de la mémoire » (Nora : 2002). Le deuxième chapitre évoquera également la manière sur laquelle le projet de Pierre Nora a été reçu par la critique.

Nous consacrerons un troisième chapitre à l'adaptation à l'étranger de la notion de "lieu de mémoire". Après avoir évoqué le problème de l'exportabilité et de la traduction du concept, nous nous pencherons brièvement sur les adaptations allemandes et néerlandaises du projet de Pierre Nora. Nous observerons comment les historiens ont dû adapter les lieux de mémoire à des contextes nationaux fort différents du contexte français initial et nous regarderons quelles sont les perspectives sur des lieux de mémoire dits européens.

Le quatrième chapitre confrontera l'ouvrage belge *België, een parcours van herinnering*<sup>8</sup> au projet de Pierre Nora. Nous esquisserons comment l'historien belge Jo Tollebeek a, en collaboration avec quatre rédacteurs, fait l'inventaire des lieux de mémoire belges. Nous évoquerons dans un premier temps le contenu du livre. Plus spécifiquement, nous verrons comment la mémoire collective s'est développée et comment certains faits sont ou ne sont pas devenus, par « le travail du temps ou la volonté des hommes », des véritables lieux de mémoire. Ensuite, nous analyserons la situation politique belge dans laquelle est née cette adaptation, avant d'observer comment l'ouvrage a été reçu par la critique. Nous finirons par examiner comment le *Parcours van herinnering* dans son ensemble diffère ou correspond avec son pendant français, en évoquant les similarités et les différences les plus importantes.

## 1.3 Thématique

C'est à travers cette recherche conceptuelle et comparative que nous tenterons de trouver des réponses, en guise de conclusion (chapitre 5), aux questions suivantes :

1. Quelle est la relation actuelle entre les notions de « mémoire » et de « histoire » ? Le rôle de

---

<sup>8</sup> Tollebeek, J. (2008). *België, een parcours van herinnering*. Amsterdam: Bert Bakker.

l'historien dans cette relation a-t-il changé et si c'est le cas, de quelle manière cette modification s'est-elle opérée ?

2. De quelle manière la notion de lieu de mémoire a-t-elle été interprétée dans l'ouvrage *België, een parcours van herinnering* ? Dans quelle mesure l'approche belge diffère-t-elle de la démarche de Nora et en quoi l'ouvrage belge s'en inspire-t-il ?

3. Comment la construction complexe et stratifiée d'une identité belge et les nombreux conflits communautaires en Belgique (question royale, fixation de la frontière linguistique, affaire de Louvain) ont-ils joué un rôle dans la construction d'une mémoire collective ?

4. L'adaptation belge des lieux de mémoire introduit-elle une nouvelle vague dans l'historiographie belge à l'instar de Pierre Nora dans l'historiographie française ? Sur un niveau supranational, est-il possible de faire un inventaire des lieux de mémoire européens ?

## 2. NORA ET LES LIEUX DE MEMOIRE

Ce deuxième chapitre commencera par un état des lieux sur la relation entre les notions de « histoire » et « mémoire » (2.1). Ensuite (2.2) sera évoqué brièvement ce que Nora a intitulé l'« avènement de la mémoire » (Nora : 2002) et la manière sur laquelle les lieux de mémoire sont nés dans cette obsession mémorielle. Nous découvrirons en guise de conclusion de ce chapitre (2.3) les critiques qu'a suscitées le concept lieu de mémoire. Tout ce chapitre est donc consacré à présenter un cadre conceptuel pour que l'on puisse appréhender les lieux de mémoire dans leur contexte historique et historiographique et faciliter ainsi l'étude comparative.

### 2.1 Entre mémoire et histoire

La préface du premier tome de l'ouvrage de Pierre Nora, intitulé « La République », a pour titre « Entre mémoire et histoire – La problématique des lieux ». Les lieux de mémoire s'inscrivent pleinement dans ce dynamisme entre mémoire et histoire. Force est de constater que les notions de « mémoire » et d'« histoire » font depuis longtemps débat entre historiens, sociologues, psychologues, Nora avance une opposition assez forte des deux notions :

Mémoire, histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose. La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants [...]. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel ; l'histoire, une représentation du passé [...]. L'histoire, parce que opération intellectuelle et laïcisante, appelle analyse et discours critique. La mémoire installe le souvenir dans le sacré, l'histoire l'en débusque. (Nora 1984 : xix)

Le dynamisme mutuel entre ces deux termes a fini par créer un climat propice au succès des lieux de mémoire, tant dans la culture populaire que dans le monde universitaire.

#### 2.1.1 L'histoire-mémoire

Selon Pierre Nora, la France a vécu le passage d'une histoire-mémoire à une histoire-critique. Histoire-mémoire, ou encore cette « société-mémoire » ou « idéologie-mémoire » (Nora 1984 : xviii), implique qu'il existait en France, notamment à l'époque de la Troisième République, une indistinction entre histoire et mémoire. Cette période fut incarnée par la figure d'Ernest Lavisse, l'auteur de l'*Histoire de France* et le père du manuel scolaire *le petit Lavisse*, qui était comme « l'évangile de la République » (Nora 1984 : 227). Nora (Sévilia 2009 : Le Figaro) a dépeint Lavisse comme

« l'instituteur national » de la France. Dans l'introduction à son *Histoire de France*, Lavissee s'adresse aux élèves des écoles françaises.

Vous verrez que [vos pères] ont versé leur sang dans de glorieuses batailles pour que la France fût honorée entre toutes les nations. Vous apprendrez ainsi ce que vous devez à vos pères, et pourquoi votre premier devoir est d'aimer par-dessus tout votre patrie, c'est-à-dire la terre de vos pères.

Voilà donc une histoire de la France qui garantissait le passage régulier du passé à l'avenir, autrement dit une histoire qui représentait le moment « où le schème national portait tout entier l'entreprise historique et sa fonction identitaire » (Dosse 1998 : 3).

Comment faut-il comprendre cette « fonction identitaire » de l'histoire-mémoire dans les sociétés prémodernes ? Wood (1994) a remarqué que ces sociétés prémodernes vivaient dans leur mémoire, alors que les sociétés modernes mettent la mémoire à une distance et deviennent ainsi des « sociétés historiques » (historical societies). Dans ces sociétés vivant dans leur mémoires, il n'existait pas de différence entre le passé et le présent : la continuité temporelle était assurée par la transmission de valeurs entretenues collectivement. C'était une société où la mémoire n'avait pas de passé au sens où le présent était empreint par le passé, ce passé étant appréhendé à son tour par la mémoire (d'où la dénomination « histoire-mémoire ») comme un phénomène perpétuellement actuel. Comme nous le verrons plus loin (voir chapitre 3), Nora a jugé que ce lien intime entre histoire et mémoire s'applique certainement à la France.

Pour mieux appréhender ce « présent empreint par le passé » et cette « mémoire n'ayant pas de passé », Nora établit une comparaison entre la France comme nation et les juifs comme peuple. Il qualifie ces derniers de « peuple-mémoire ». La mémoire des juifs, comme peuple qui était longtemps sans terre et sans nation, est alors toute-puissante, spontanément actualisatrice et reconduisant éternellement son héritage. Nora voit dans la France une « nation-mémoire ». C'est ce que Wood (1994) décrit comme la nation ayant conscience d'elle-même, la nation étant le point d'identification collective ultime dans un processus mémoriel continu. Garcia résume de la façon suivante :

En effet, avec ses modalités spécifiques et ses versions successives, l'histoire n'a cessé de se poser comme « mémoire vraie » de la nation en présentant un récit unitaire et continuiste. [...] L'histoire nationale dans la forme classique élaborée au XIXe siècle suppose l'adhésion, l'identification, l'acceptation voire la revendication d'une mission civique. (Garcia 2000 : 131)

Cette vocation pédagogique du travail de l'historien revient chez Nora (1984 : xxii), lorsqu'il décrit sa profession comme « mi-prêtre, mi-soldat ». L'affirmation relie son discours sur l'histoire à celui des historiens du XIXe siècle.

L'émergence de cette idée d'une nation comme projet unifié a coïncidé avec un événement déterminant de l'histoire de France : la Révolution française. Selon Willaime (1988), l'installation d'un nouvel ordre politique suite à la Révolution a contribué à une désacralisation de ce qu'il appelle la religion civile d'ordre monarchique. L'aspect « sacré » de la France fut alors transféré de la sphère religieuse à la sphère politique, c'est-à-dire au culte et à la tradition républicaine. La nation-mémoire est la dernière incarnation de l'histoire-mémoire en France.

Avec la Révolution naît aussi la tradition de la commémoration. Comme la Révolution avait brisé l'ordre monarchique, la commémoration était nécessaire pour ancrer dans la mémoire collective cette « coupure radicale » (Alleaume 1999 : 1). C'est pourquoi la mémoire de la République est tellement passéiste d'après Nora : le régime s'est empressé de commémorer. « La force consensuelle de la République a reposé sur sa mémoire, et sa mémoire sur la commémoration. » (Nora 1984 : 654)

Valensi (1995 : 1273), parmi d'autres auteurs, a considéré les lieux de mémoire comme « un monument néo-lavissien à la gloire de l'identité française », même si Nora avait un tout autre objectif au début de son entreprise :

L'analyse de la mémoire nationale se donne ainsi un objectif historiographique : *Les Lieux de mémoire* seront l'anti-Lavisse, le démontage pierre par pierre de ce qui fut un monument de notre éducation civique et de la formation historique des générations d'avant-guerre (Valensi 1995 : 1272)

Nous verrons plus loin de manière spécifique comment le projet de Nora a été rattrapé par un esprit de temps de l'« obsession commémorative » (voir 2.2).

Tornature (2009 : 35) constate que les lieux de mémoire incarnent en effet ce sentiment de continuité et qu'ils sont un remède contre la « déritualisation » de notre monde, un remède qui appartient donc à l'histoire-mémoire. Dosse (2011) repère quant à lui dans l'historiographie française un « moment-Nora » comme il y eut un « moment-Lavisse » au dix-neuvième siècle. Konczal (2012 : 12) parle lui-aussi des trois grandes figures de l'historiographie française (Michelet, Lavisse et Braudel) auxquelles le nom de Nora pourrait s'ajouter et il indique que les lieux de mémoire s'inscrivent dans les trois grandes traditions de l'historiographie nationale : le romantisme, le positivisme et les Annales.

Michelet, auteur d'une monumentale *Histoire de France*, fut la figure principale de l'histoire romantique. Ce courant historique avait pour objectif une histoire totale, c'est-à-dire décrire la vie des Français dans un style épique dans les détails les plus spécifiques. Après cette période romantique, qui recouvre une large partie du XIXe siècle, on repère l'histoire positiviste, avec donc comme représentant principal Ernest Lavisse. On pourrait appeler les historiens de cette école les historiens de la Troisième République. Le but de ses historiens était de n'accumuler que des faits et de le faire de façon objective.

Nous avons brièvement parlé du romantisme et du positivisme pour terminer ce chapitre sur l'histoire-mémoire avant d'entamer le chapitre sur le passage à une histoire critique, parce que ces deux courants incarnent cette période dans laquelle l'histoire était accaparée par la mémoire et où les historiens jouaient un rôle identitaire. Dosse (1998 : 3) insiste sur cette « indistinction entre histoire et mémoire » qui a eu son point d'orgue au cours de la IIIe République.

### 2.1.2 Passage à une histoire-critique

Le passage d'une histoire-mémoire à une histoire-critique est l'un des basculements historiographiques les plus importants. Nora parle lui-même du « divorce libérateur entre l'histoire et la mémoire » (Le Goff 1978 : 398-401). Selon Dosse, c'est au sociologue Maurice Halbwachs qu'on doit la dissociation entre les deux concepts d'histoire et de mémoire, et donc la fin de l'histoire-mémoire :

Il a opposé au début du [vingtième] siècle terme à terme les deux univers, plaçant du côté de la mémoire tout ce qui fluctue, le concret, le vécu, le multiple, le sacré, l'image, l'affect, le magique, alors que l'histoire se caractériserait par son caractère exclusivement critique, conceptuel, problématique et laïcisant. (Dosse 1998 : 1)

Halbwachs (1950 : 137, cité par Dosse 1998 : 2) a en effet jugé que « l'on ne peut rassembler en un tableau la totalité des événements passés qu'à la condition de les détacher de la mémoire des groupes qui en gardaient le souvenir. » Avec ses deux ouvrages importantes *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925) et *La mémoire collective* (1950), Halbwachs a, selon Valensi (1995 : 1272), jeté les bases de la mémoire comme objet scientifique. Il a réfuté les idées du philosophe Henri Bergson, qui voyait la mémoire comme une expérience purement personnelle et subjective. Contrairement à ce discours, Halbwachs considérait la mémoire comme un phénomène collectif qui s'installe dans un réseau social plus large. Il est opportun de noter l'importance de Maurice Halbwachs dans le domaine historiographique, car les lieux de mémoire de Nora s'inscrivent dans le prolongement des recherches d'Halbwachs :

La question de la mémoire en France a de surcroît des références canoniques, sinon fossilisées, à commencer par Maurice Halbwachs, penseur pionnier de la « mémoire collective », et à terminer par Pierre Nora et les *Lieux de mémoire*, grande œuvre plus caractéristique du moment mémoriel qui nous occupe, et largement exportée. (Lavabre 2007 : 139-147)

Nora a cependant réorienté le programme d'Halbwachs, avec l'objectif de « déconstruire l'histoire nationale, ses représentations et sa mythologie. L'analyse de la mémoire nationale se donne ainsi un objectif historiographique » (Valensi 1995 : 1272). Comme le dit Sagnes (2002 : 2), quand on étudie les lieux de mémoire, on fait état d'une rupture, c'est-à-dire du passage d'une « histoire mémoire à une histoire critique. » Dosse (1998 : 3) concrétise cette nouvelle approche de Nora en constatant que c'est dans « ce contexte de césure que l'ouvrage de Pierre Nora est né ». Il repère même dans cette césure un « faux dilemme du choix à faire entre le pôle d'une histoire fondée sur son contrat de vérité et celui d'une mémoire alimentée à l'aune d'une alimentée à l'aune de la fidélité. » Il juge que l'histoire et la mémoire s'entrecroisent et que sans la mémoire, l'histoire serait « pur exotisme » (Dosse 1998 : 3)

Todorov rejoint Dosse en remettant en question les thèses selon lesquelles la mémoire n'entreprendrait aucun rapport avec la vérité et l'histoire ne se caractériserait que par la seule aspiration à la connaissance et à la vérité. Il met en évidence la complémentarité des deux notions :

Si nous voulons connaître de l'intérieur les expériences des tenants d'idéologies opposées, nous ferions bien d'écouter le récit du milicien et du résistant. Si nous voulons connaître la valeur de ces positions, les conséquences pratiques de l'une et de l'autre, le rapport entre les paroles et les actes, nous ferions mieux de nous tourner vers les travaux des historiens [...] : vérité d'adéquation et vérité de dévoilement se complètent. (Todorov 1995)

Pour concrétiser cette complémentarité de l'histoire et de la mémoire, Todorov donne l'exemple des témoignages des juifs sur leurs expériences pendant la deuxième guerre mondiale. Ils se souviennent avant tout « du bien que l'on a fait et du mal que l'on a subi », alors que les interlocuteurs non juifs « se souviennent avant tout des actes de solidarité et d'entraide dont les juifs ont été l'objet, non des persécutions qu'ils ont subies ». Malgré ces défauts méthodologiques, la mémoire (individuelle) n'est pas inutilisable pour la connaissance : « pour peur que l'on lise les témoignages avec un regard critique, ils restent très révélateurs de la situation qu'ils décrivent. » (Todorov 1995)

La fin de cet équilibre entre mémoire et histoire a également coïncidé avec l'avènement de l'école des Annales à partir de 1929. Selon Braudel (1984, cité par Englund 1992 : 144), les pères (Marc Bloch et Lucien Febvre) de ce courant historique, synonyme d'une vraie rupture historiographique, « étaient

[...] en révolte déclarée contre la sentimentale Histoire sincère de la nation française, écrite par la vieille génération des historiens de la IIIe République. » La création des Annales est selon Nora caractéristique d'un approfondissement du mouvement historique qui s'écoule depuis la fin du dix-neuvième siècle. Il faut cependant noter que den Boer a souligné « à quel point les visées et méthodes des historiens des Annales s'enracinent dans la position institutionnelle et l'habitus professionnel qu'ils ont hérités de leurs ancêtres » (Frijhoff 1987 : 105). Il existe donc bien « une voie proprement française d'écrire l'histoire. »

Cet éclatement d'une histoire explicative s'est accompagné de l'atomisation d'une mémoire générale en mémoire privée. Dans cette optique, Garcia (2000 :133) émet l'idée que la fin des idéologies-mémoires a permis « à chacun de choisir ce qu'il souhaite retenir du passé ». C'est ce mouvement de « déritualisation » et de désacralisation de notre monde par l'histoire qui a fait apparaître la notion de lieux de mémoire. Willaime (1988 : 126) remarque le « rôle social dévolu aux historiens » responsables de l'entreprise norasienne, qui doivent « rendre une mémoire à une société qui n'en a plus le sens et [...] réenchanter un monde désenchanté. » Le chapitre suivant traitera de manière plus détaillée ce besoin de mémoire.

## 2.2 L'avènement de la mémoire

A la fin de ce chapitre, nous entamerons les lieux de mémoire de Pierre Nora. Comme nous avons pu constater dans les passages précédents, le dynamisme entre les disciplines historiques et mémorielles a certainement influencé la profession et le rôle de l'historien. Si nous vivons depuis une quarantaine d'années ce que Nora a appelé l'avènement de la mémoire, l'apparition des lieux de mémoire comme outil historiographique en est le repère le plus remarquable. Nous verrons dans ce qui suit qu'est-ce qui a déclenché cette obsession mémorielle (2.2.1). Ensuite, nous observerons comment la vague mémorielle s'est manifestée, en analysant les lois mémorielles (2.2.1.1) et le « devoir de mémoire » (2.2.1.2). Nous consacrerons les paragraphes suivants (2.2.2) à la « patrimonialisation de la mémoire » et à la crise d'identité (2.2.3) qui a joué un rôle important dans la naissance des lieux de mémoire de Pierre Nora (2.2.4)

### 2.2.1 La vague mémorielle

C'est dans un article issu de 2002 que Nora mentionne pour la première fois ce véritable « moment-mémoire » :

Nous vivons l'avènement mondial de la mémoire. Depuis vingt ou vingt-cinq ans, tous les pays, tous les groupes, sociaux, ethniques, familiaux, ont été amenés à connaître un profond changement du rapport traditionnel qu'ils entretenaient avec le passé (Nora 2002 : Transit)

Selon Nora, trois évolutions au cours des années 70 ont déclenché cette vague mémorielle et ces évolutions ont participé au « passage d'une conscience historique à une conscience mémorielle ». En premier lieu, il voit dans la crise économique de 1974, qui a mis fin aux « Trentes Glorieuses », un début de « l'arrachement de la millénaire stabilité de l'assise rurale ». La fin de la vie rurale en France, et donc de la « collectivité-mémoire » par excellence, représentait en effet la rupture d'une relation spontanée que les Français tenaient avec leur passé.

Le second phénomène que décrit Nora, ce sont les effets de l'après-de Gaulle. De Gaulle avait imposé la version « résistentiste » de la Seconde Guerre mondiale, qui prescrivait que les Français s'étaient dressés contre l'occupation allemande. La mort en 1970 du général De Gaulle a fait dissiper cette version quasi officielle de l'histoire, ainsi qu'en témoignent le lancement des films comme *Le Chagrin et la Pitié* et des livres comme *La France de Vichy* qui rompaient avec l'historiographie officielle. Qui plus est, la mort de de Gaulle a déclenché, à la gauche comme à la droite, le retour d'une « sensibilité à une certaine idée de la France », qui s'exprimait par « une relégitimation du souci de la Nation » (Nora 2002 : Transit).

Le troisième phénomène qui a rendu possible ce retournement du national d'après Nora et qui est de la plus grande importance : la fin de l'idée révolutionnaire. Nora relie ce moment au succès énorme que la traduction du livre « L'Archipel du Goulag » de l'écrivain russe Alexandre Soljenitsyne a connu en France en 1975. Soljenitsyne condamne dans son livre les abus et la corruption propres au système communiste dans l'Union soviétique. La France étant la « patrie des révolutions depuis 1789 », cette dévalorisation de l'idée révolutionnaire a « redonné une légitimation à l'idée de la tradition. » Nous ne sommes plus les « continuateurs » de ces traditions, mais nous en sommes « à jamais séparés ». Le développement du culte du patrimoine s'explique par cette relégitimation de la tradition. Il sera question de la « patrimonialisation de la mémoire » plus loin dans ce mémoire (2.2.2).

Nora, toujours dans cette interview accordée à Transit en 2002, affirme que les trois évolutions ci-dessus « sont entrées soudain en résonance pour promouvoir l'idée d'une mémoire nationale », une idée « qui n'a fait, depuis, que croître et embellir ». Il a appelé ce mouvement « l'ère de la commémoration ». Nora repère de multiples traces de ce soulèvement de la mémoire : des versions officielles de l'histoire sont critiquées, il y a un culte des recherches généalogiques, une multiplication des musées et l'intrusion de la loi dans l'interprétation du passé. Ce dernier point sera éclairci, en

évoquant d'abord les lois dites « mémorielles ». Ensuite, nous nous attardons un instant sur le « devoir de mémoire ».

### 2.2.1.1 Les lois mémorielles

Les lois mémorielles en France sont une série de lois qui règlent, de façon officielle, comment l'Etat français considère certains événements historiques. Quatre lois dites mémorielles sont en vigueur :

1. La loi Gayssot (13 juillet 1990) : une loi pénale qui interdit le négationnisme du génocide des Juifs.
2. La loi reconnaissant le génocide arménien de 1915 (29 janvier 2001).
3. La loi Taubira (21 mai 2001) : une loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme des crimes contre l'Humanité.
4. La loi sur la présence française outre-mer (23 février 2005) qui devait valoriser dans l'éducation les aspects positifs du colonialisme français.

Rousso (2010 : 12) parle d'une France « qui a adopté la voie de la repentance et de la réparation symbolique, financière ou judiciaire ». Cette « intrusion de la loi » dans l'interprétation de l'histoire a été vivement critiquée, entre autre par Nora. Il est aussi le président de l'association « Liberté pour l'histoire », qui s'oppose aux lois mémorielles. Dans une interview avec le quotidien canadien « Le Devoir », Nora tient à une distinction sévère entre mémoire et histoire :

Il faut empêcher les gardiens de telle ou telle mémoire de prendre en otage la recherche historique. Ils exigent que l'histoire les serve parce qu'ils projettent les préoccupations du présent sur les événements du passé. C'est ce péché d'anachronisme qu'il faut dénoncer. Et ce n'est pas le législateur qui peut le faire, mais seulement les historiens. (Nora 2008 : Le Devoir)

Dans le même article, Nora juge que l'historien doit être comme l'intermédiaire « entre la sensibilité de l'époque et le savoir de l'époque ». Il est important de noter que Jo Tollebeek, le rédacteur en chef de l'édition « Belgie, een parcours van herinnering », s'est lui aussi fortement opposé à une accapitation de l'histoire par la mémoire. Il a signé en 2006, tout comme 150 autres historiens, un manifeste publié dans les journaux belges « De Standaard » et « La Libre Belgique » à l'occasion de l'activité mémorielle qui connaît un essor en Belgique aussi. Dans ce manifeste, intitulé « Geschiedenis is meer dan herinneren » (« Quand l'Etat se mêle d'histoire »), les historiens plaident pour un financement durable de la recherche historique. Ils constatent en outre une tendance à « une obligation de mémoire » ainsi qu'en témoignent « l'enquête initiée par le Sénat à propos de la responsabilité des autorités belges dans la persécution des juifs, les commissions parlementaires pour établir les responsabilités belges dans le meurtre de Patrice Lumumba ou pour établir les causes de la

disparition de la Sabena, les débats parlementaires sur le génocide arménien et la pénalisation de sa négation. »

Si cette attention élevée pour les événements historiques est applaudie par les historiens, ils s'inquiètent en même temps, surtout sur le rôle que doit jouer le gouvernement dans la commémoration. Certes, la commémoration est « une action tout à fait légitime d'un Etat ». Mais si la commémoration et les activités mémorielles sont confondues avec la discipline critique et indépendante des usages politiques du passé qu'est la recherche historique, on se trouve dans une situation problématique. Ils misent sur le développement d'un savoir historique auprès du grand public, car « une mémoire exclusivement négative, faite de l'énumération des grandes tragédies de l'Histoire, contribue peu au développement d'une réflexion critique et elle peut même cultiver un sentiment d'autosatisfaction morale d'un présent rédimé face à un passé d'horreurs et de brutalités. » (manifeste *De Standaard/La Libre Belgique* 2006) En conclusion, on peut dire que, si Nora et Tollebeek s'accordent sur le fait que la mémoire est un objet d'analyse important, elle ne peut pas se mêler da la recherche historique, et certainement pas dans le champ législatif.

#### 2.1.1.2 Le devoir de mémoire

Le *Petit Larousse* de 2003 a défini le « devoir de mémoire » de la manière suivante :

L'obligation morale de témoigner, individuellement ou collectivement, d'événements dont la connaissance et la transmission sont jugées nécessaires pour tirer les leçons du passé (la Résistance ou la déportation pendant la Seconde Guerre mondiale par exemple)

Des terminologies différentes ont déjà été proposées, comme celle de Ricœur (1997 : Téléràma), qui a préféré la notion de « travail de mémoire ». Il craint que si l'on « met à l'impératif la mémoire, c'est le début de l'abus ». Ce n'est pas pour rien que Nora (1993 : 1012, cité par Dosse 1998 : 3) a remarqué que la « tyrannie de la mémoire » est un symptôme d'une crise identitaire. Englund décrit cette crise d'identité en France :

De la fin des «Trente glorieuses», en passant par la diminution de la souveraineté française, qu'accompagne l'intégration européenne ; jusqu'à, surtout, la douloureuse dislocation sociale due à l'immigration de confession musulmane toujours plus importante, et sa répercussion politique, extrêmement gênante, le Front national. (Englund 1993 : 143)

Dosse (1998 : 4) mentionne une fois de plus « l'effondrement du caractère unique et linéaire de l'histoire-mémoire » : cet effondrement a « suscité une profusion de mémoires plurielles. » C'est ainsi

que commence à s'installer un devoir de mémoire, qui « fait de chacun l'historien à soi », étant donné que tous les groupes se sont vu obligés de redéfinir leur identité en revitalisant leur propre histoire. C'est ce que Nora (2002 : Transit) appelle une « revendication d'une vérité plus "vraie" que la vérité de l'histoire, la vérité du vécu et du souvenir. » Ces groupes minoritaires peuvent être, par exemple, les peuples colonisés qui avaient, dès la décolonisation mondiale, accès « à la récupération/fabrication mémorielle », là où ils étaient pendant tellement d'années « dans le sommeil ethnologique de l'oppression coloniale. » Nora énumère en fait une deuxième et une troisième forme de décolonisation : la décolonisation intérieure « des minorités sexuelles, sociales, religieuses, provinciales » et la décolonisation idéologique « qui fleurit sur l'effacement des régimes totalitaires du XX siècle, qu'ils soient communistes, nazis ou simplement dictatoriaux. » (Nora 2002 : Transit)

Avec ses lieux de mémoire, Nora a voulu ajouter à ce devoir de mémoire un sens plus patrimonial que son sens purement moral. Il est important de noter que Nora (Wood 1994) a conclu que, plutôt que par « l'histoire », cette nouvelle conscience mémorielle des différents groupes était organisée par la « troïka souverain mémoire-identité-patrimoine » (notre traduction). Leniaud repère également cette tendance à une interdépendance entre ces trois termes :

Mémoire, patrimoine et identité: trois mots désormais liés. Naguère étouffés par une politique unanime, unitaire et universalisante, aujourd'hui porteurs d'une revendication contre un ordre établi. Faisant tous trois référence au passé comme élément d'affirmation de soi et du groupe. (Leniaud 1993 : 40)

Dans les deux chapitres suivants, nous entamerons cette patrimonialisation de la mémoire et le rôle accordé à la notion d'identité ces dernières décennies.

### 2.2.2 La patrimonialisation de la mémoire

Comme les Français sont un peuple « particulièrement attaché à son histoire » (Rousso 2010 : 4), le patrimoine a toujours été de la plus grande importance. Rousso y voit même une des raisons pour le succès des lieux de mémoire. D'après Tornatore (2009 : 4), le patrimoine a été depuis la Révolution un instrument dans la construction de la nation : les lieux de mémoire seraient alors « l'expression forte et peut-être le chant du cygne de cette préoccupation » patrimoniale. Il faut noter encore que Nora était sensible au fait que la signification du terme « patrimoine » a évolué au cours des années :

Cette patrimonialisation de la mémoire française est sensible dans l'élargissement même de la notion de patrimoine depuis dix ou quinze ans qui, de bien qu'on tenait du père ou de la mère, s'est étendu sans limites à tous les vestiges du passé (Nora 1993 : 10)

Lucette Valensi (1995 : 1272) a repéré une année spécifique dans laquelle cette « patrimonialisation du passé » s'est véritablement fait remarquer : elle parle d'une « obsession commémorative qui habite la France depuis les célébrations du bicentenaire de la Révolution » en 1989. Nora interprète ce mouvement dans un cadre plus large en parlant d'une « inflation commémorative ». Il cite entre autre le millénaire capétien en 1987 et l'année de Gaulle en 1990. Garcia (2000 : 139) remarque tout de même que cette commémoration du Bicentenaire est considérée par Nora comme « l'archetype de l'événement contemporain qui, à la limite, n'existe que par l'ensemble des discours, travaux et commentaires qu'il suscite et par le travail a posteriori de mise en ordre et en mémoire accompli par les historiens. » Tornature (2009 : 43), quant à lui, se demande si nous sommes vraiment « entrés dans le temps de la mémoire », comme le dit Nora. Il parle plutôt d' « une extension de l'envergure politique de la cause patrimoniale » (2009 : 43) qui pourrait être synonyme de revendication :

À côté des politiques de la mémoire mises en œuvre à différents niveaux de la puissance publique, ce que racontent les situations multiples et plurielles de l'activité mémorielle et patrimoniale, ce sont aussi des quêtes de reconnaissance et de visibilité par des personnes, des collectifs, des populations affectées par un oubli, une perte et une dépréciation sociale.  
(Tornature 2009 : 43)

Quoi qu'il en soit, Nora (1986 : 648-649) accorde donc une grande importance à ce qu'il a appelé la « mémoire-patrimoine » qui est la nôtre et qui a succédé à la mémoire royale, la mémoire-Etat, la mémoire-nation et la mémoire-citoyen. Selon Garcia (voir aussi 2.2.1), le retour de l'historiographie au thème de la nation, l'extension de la notion de patrimoine et la multiplication des commémorations sont les incarnations d'un « nouveau regard de la société sur son histoire et sa mémoire. » Garcia (2000 : 133) parle d'une « désarticulation du temps » qui « appelle le geste compulsif de la conservation. » La stabilité qu'offrait la société-mémoire est rompue par ce que Nora a appelé « l'accélération de l'histoire ». Vu que toute l'entreprise des lieux de mémoire est empreinte d'un sentiment de perte, Rudelle (1985 : 180-183) signale qu'on peut reprocher à Nora cette orientation nostalgique inspirée par « l'affaiblissement de ces lieux de mémoire sous la triple influence de la démocratisation, de la mondialisation de l'information et de la massification. »

La mémoire-patrimoine a, d'après Nora (1986 : 651, cité par Willaime 1988 : 142) « contribué à une revitalisation de plus en plus nette du sentiment d'appartenance à la nation », permettant de « retrouver la France, comme volonté et comme représentation, l'unité et la légitimité qu'elle n'avait pu connaître que par son identification à l'Etat, la France étant une nation stato-centrée qui n'a maintenu sa conscience d'elle-même que par la politique. » Cette assertion amène Willaime à la conclusion suivante :

La désacralisation de la démarche de l'historien accompagne une resacralisation patrimoniale de son objet, comme si la nostalgie de la religion nationale était trop forte et imposait sa recomposition patrimoniale (Willaime 1988 : 127)

Après l'évocation de l'obsession mémorielle et la patrimonialisation de cette mémoire, nous traiterons la troisième notion de la « troïka souverain mémoire-patrimoine-identité. » Garcia (2000 : 142) a remarqué que « les lieux de mémoire ont contribué à forger une doctrine du patrimoine qui lie inextricablement l'acte de constitution et de préservation du patrimoine à la question de l'identité. » Cette question de l'identité devient de plus en plus importante au fur et à mesure des sept volumes des lieux de mémoire, une conclusion qui résulte d'un simple comptage du terme, opéré par Garcia (2000 : 129) : « identité » figure neuf fois dans le texte introductif du premier volume, alors que dans le texte conclusif du dernier volume, le mot est employé vingt-six fois.

### 2.2.3 La crise d'identité

Braudel (1985 Le Monde) énumère quelques aspects de l'identité française : le besoin de concentration et de centralisation, l'inadéquation de la France à la vie économique du monde, le triomphe permanent de la vie française, qui est un triomphe culturel et un rayonnement de civilisation et enfin la langue française qui a été exceptionnellement importante. Néanmoins, la France devenue « puissance moyenne » (Nora 1986 : 652), cette forte identité française commence à s'effondrer. Johnston émet l'idée que la « vague mémorielle » et la patrimonialisation de la mémoire peuvent en fait être des signes d'une crise identitaire :

Au moment même où « la mémoire », sous la forme de la célébration, de la commémoration, de la préservation, se porte comme jamais, ce dont témoignent plus de cent commémorations par an de portée nationale en France dans les années 1980 [...], plus de mille manifestations culturelles recensées en six ans par « la délégation aux célébrations nationales » créée il y a une quinzaine d'années, six mille associations de défense du patrimoine déclarées en 1980, année du patrimoine, [...] faut-il inverser la proposition et dire que l'abondance même des travaux, des recherches, des initiatives locales et nationales qui se font au nom de la mémoire ou prétendent l'exprimer, révèle une crise de la mémoire et partant de l'identité, c'est-à-dire le désordre des formes traditionnelles de transmission et d'existence : communautés ouvrières et paysannes, d'entreprise ou de village, école, famille (Johnston 1992 : 13)

Pour Rousso (2010 : 6), le fait même que la France a eu entre juin 2007 et 2010 un « ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement » est une preuve qu'elle

veut sauvegarder cette identité nationale. Selon Nora (2002 : Transit), identité est, comme la mémoire, devenue une notion collective et « une forme de définition de vous par l'extérieur ». Pour illustrer que l'identité est elle aussi une forme de « devoir », il cite Simone de Beauvoir, qui s'est exprimée de la manière suivante dans son essai *Le Deuxième Sexe* : « on ne naît pas femme, on le devient ». C'est cette artificialité de l'identité que Nora met en cause : du même que l'on ne naît pas femme, on ne naît pas français, belge,... non plus. Cette identité vous est imposée par le monde extérieur, par l'éducation, par la politique. On s'approprie une identité, qui peut devenir exclusif.

Leniaud (1993 : 40) a souscrit l'affirmation de Nora selon laquelle ce « troïka souverain mémoire-identité-patrimoine » organiserait la nouvelle conscience mémorielle. Il affirme que mémoire, identité et patrimoine sont des notions liées et il y voit un danger qui fait penser aux paroles de Simone de Beauvoir : si tous les groupes demandent un droit à la mémoire, ils demandent à la fois un droit à l'identité, et exiger ce droit à l'identité conduirait au « au refus de ressemblance et à l'exclusion. » Nora a lui aussi attiré l'attention sur ce danger du pouvoir de la mémoire et de l'identité, qui peuvent devenir des moyens pour l'exclusion :

Car le véritable problème que pose aujourd'hui la sacralisation de la mémoire est de savoir comment, pourquoi, à quel moment le principe positif d'émancipation et de libération qui l'anime peut se retourner et devenir une forme d'enfermement, un motif d'exclusion, et une arme de guerre. La revendication de la mémoire est dans son principe une forme d'appel à la justice. Dans son effet, elle est devenue souvent un appel au meurtre. (Nora 2002 : Transit)

Les prochains paragraphes traiteront la naissance des lieux de mémoire. Selon Garcia, le but initial de Nora était d'en finir avec cet « âge de l'identité » et d'entrer dans « l'âge épistémologique » :

Pour l'histoire, "l'ère de l'identité", de l'adhésion, est close alors que s'ouvre son "âge épistémologique". Ce que Les lieux proposent est une mise en abîme des points repères, des figures et des œuvres fondatrices comme des lieux proprement dits qui jalonnaient ou construisaient le roman national. Il en résulte une "histoire au second degré" nourrie de l'ensemble des commentaires et des représentations, décrivant des "arabesques" faites d'oubli et de revitalisation, pour parvenir jusqu'à aujourd'hui. (Garcia 2000 : 134)

Nous aborderons dans le chapitre suivant de révéler les premières traces des lieux de mémoire, quel a été l'objectif principal de Nora et nous vérifierons s'il a atteint ces objectifs. Le dernier volet (2.3) de ce deuxième chapitre sera consacré aux critiques exprimées à l'égard du projet de Pierre Nora, tant élogieuses que dépréciatives.

## 2.2.4 La naissance des lieux de mémoire

Nous consacrerons une première partie de ce chapitre à l'origine de la notion et ses usages différents (2.2.4.1). Dans les paragraphes suivants (2.2.4.2), nous analyserons comment Pierre Nora a conçu le concept et comment le rôle de l'historien a évolué dans l'époque des lieux de mémoire.

### 2.2.4.1 Les origines d'un concept : les loci memoriae

D'après den Boer (2010 : 19), c'est aux « loci memoriae », issus d'une légende du poète grec Simonide de Céos, qu'on doit la notion des lieux de mémoire. Selon la légende, de Céos était témoin d'un accident terrible, après lequel il a pu identifier les morts parce qu'il se souvenait où les victimes étaient assises juste avant l'accident. C'est donc dans la mnémotechnie que l'on trouve la signification originale des lieux de mémoire. Ces « loci memoriae » sont alors des « objets de la mémoire » qui « se rangent par association, une structure à laquelle s'accroche les souvenirs. » (Petitier 1989 : 104) Ricoeur a jugé que les lieux de mémoire de Pierre Nora sont une continuation de cet aspect mnémotechnique :

C'est en effet à ce niveau primordial que se constitue le phénomène des LDM, avant qu'ils ne deviennent une référence pour la connaissance historique. Ces LDM fonctionnent principalement à la façon de reminders, des indices de rappel, offrant tour à tour un appui à la mémoire défaillante, une lutte dans la lutte contre l'oubli, voire une suppléance muette de la mémoire morte (Ricoeur 2000 : 49)

Ces loci memoriae étaient pour les anciens, selon den Boer, des outils mnémotechniques nécessaires dans une société sans médias modernes. (notre traduction) Après l'interprétation des grecs anciens viennent celles des philosophes de l'empire romain Cicéron et Quintilien. Dans leurs œuvres respectives sur la rhétorique *De Oratore* et *De l'Institution oratoire*, ils considèrent les loci memoriae comme des « outils mentaux ». Cicéron parle d'une « mémoire naturelle » qui est née « simultanément avec notre pensée » et d'une « mémoire artificielle » qui doit être entraînée et pour laquelle les « loci memoriae » sont un outil indispensable. Cicéron insiste pour sa part qu'on ne peut pas surestimer la valeur de ces loci memoriae, parce qu'il est impossible de représenter certaines choses seulement avec des symboles.

Avant que nous arrivions à la conception des lieux de mémoire par Pierre Nora, il faut noter que l'historienne britannique Frances Yates est la première à mentionner au XXe siècle le terme « lieux de mémoire ». Dans son œuvre *L'art de la mémoire* elle donne une sorte de résumé des différentes interprétations du concept des lieux de mémoire et de la mnémotechnie à travers l'histoire.

La grande différence entre ces interprétations anciennes du terme et celle de Pierre Nora tient au fait que ce dernier a donné aux lieux de mémoire une fonction « idéologique, pleine de nationalisme », qui n'est pas du tout neutre et « au service de l'état-nation. » (den Boer 2010 : 21) Dans la prochaine partie de ce mémoire, il s'agira de la manière sur laquelle Pierre Nora a interprété les lieux de mémoire.

#### 2.2.4.2 Le projet novateur de Pierre Nora

C'est en 1978 que Pierre Nora, historien, éditeur chez Gallimard, directeur de la revue intellectuelle « Le Débat » et élu à l'académie française en 2002, a conçu son interprétation du concept des lieux de mémoire lors d'une séance qu'il a tenue à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris. A travers les sept volumes qu'il a ensuite publié entre 1984 et 1992, il a popularisé le terme auprès du grand public et en tant qu'outil historiographique. Pour Garcia (2000 : 127), les lieux de mémoire sont « la plus grande entreprise éditoriale historique jamais menée en France. » C'est dans la préface du premier tome des lieux de mémoire « La République » que Pierre Nora propose une nouvelle approche historiographique :

La voie est ouverte à une tout autre histoire: non plus les déterminants, mais leurs effets; non plus les actions mémorisées ni même commémorées, mais leur construction dans le temps, l'effacement et la résurgence de leurs significations; non le passé tel qu'il s'est passé, mais ses réemplois successifs; pas la tradition, mais la manière dont elle s'est constituée (Nora 1984 : 24, cité par Dosse 1998 : 6)

« Les métamorphoses de la mémoire deviennent donc objet d'histoire », ainsi le résume Dosse (1998 : 4). Etant donné que l'ouvrage de Pierre Nora est publié en plein « avènement mondial de la mémoire », sa nouvelle approche historiographique a rencontré un grand succès. Dès 1993, le terme « lieu de mémoire » figure dans le Grand Robert. Dans cette vague mémorielle, le ministre de la Culture de l'époque Jack Lang a chargé Pierre Nora le 4 avril 1990 de réunir un groupe de travail pour « lancer une campagne de protection d'un certain nombre de lieux de mémoire. » Cela a abouti à une modification de la loi de 1913 sur les monuments historiques.

Nous avons déjà mentionné les courants historiographiques du « positivisme » et l'école des Annales (voir 2.1.1), et selon Rousso, les lieux de mémoire, en tant qu'outil historiographique, se trouvent au croisements de ces deux courants :

Les lieux de mémoire sont-ils une rencontre, sinon une synthèse, entre la flamme patriotique des positivistes républicains et la curiosité scientifique insatiable des successeurs de Marc Bloch? (Rouso 1987 : 154)

C'est une assertion intéressante, parce qu'au fur et à mesure de la publication des différents volumes, Pierre Nora a eu le sentiment que son projet s'est trouvé perverti par son succès. Selon Saint-Gille (2007 : 583), « le lien qui est établi entre l'idée de lieu de mémoire et la transformation patrimoniale de l'idée nationale annonce la perversion de la notion. C'est pourquoi le lieu de mémoire va être, au corps défendant de l'historien, comme sacralisé par le phénomène de la commémoration. » Si le terme « lieu de mémoire » est devenue une notion populaire, elle a « changé de fonction : le public et même le droit s'en servent dans un sens naïf et positif, non comme instrument d'une critique analytique » (Schrader 1995 : 154). Nora (1984 : 15) s'était déjà demandé au lancement de son projet si la notion garderait « sa valeur heuristique, sa capacité opératoire. » Encore selon Schrader, la perversion de la notion s'est accomplie avec le retour à une historiographie nationale :

Ainsi, le projet s'achève avec l'abandon de sa conception originale d'analyser les lieux et techniques de mémorisation collective de groupes politiques et sociaux. Il passe à l'action contre la crise multiple d'une France qui, mondialement, est devenue une puissance moyenne et qui, à l'intérieur, a perdu ses idéologies, sa Révolution, son Église, ses liens familiaux, ses racines régionales, sa gloire militaire, sa place ancienne sur l'échiquier international. Le projet de l'intervention froide de l'intellect iconoclaste cède à la demande publique et politique d'une réanimation, voire création d'une identité nouvelle à travers le culte de l'histoire. (Schrader 1995 : 154)

Si le devoir de mémoire « fait de chacun l'historien de soi » (Nora 1984 : xxix), quel est alors le rôle des historiens dans cet « ère de la commémoration » ? Selon Englund (1994 : 146), les historiens des lieux de mémoire doivent « répondre aux besoins émotionnels et psychologiques de leurs contemporains. » Nora (1984 : xxii) a insisté sur « la responsabilité nationale de l'historien, moitié prêtre, moitié soldat », étant donné que « la 'nation' reste pour P. Nora la même vieille auto-divinisation de la collectivité sur des bases politiques », même si cette auto-divinisation de la nation a fini par « ennuyer et rendre méfiants les fondateurs des Annales » (Englund 1994 : 157). Englund identifie cette ambivalence récurrente dans les textes de Nora :

Le chercheur chez P. Nora paraît être en conflit avec le « prêtre de la nation » ; ou si l'on préfère, le post-moderniste s'oppose au post-post-moderniste. Le premier définit avec élégance l'histoire scientifique récente comme « critique historique devenue toute entière histoire critique » [...] Mais le deuxième imagine naïvement qu'il pourra renouer « l'alliance austère du

patriotisme et de la science» prônée par Augustin Thierry sous la Restauration. (Englund 1994 : 155)

Petitier (1989 : 108) constate que « l'historien actuel s'inquiète de son identité, de son rôle, de sa place. » Contrairement à ce rôle de « moitié prêtre, moitié soldat », Rousso (2010 : 13) objecte que « l'historien est de moins en moins une autorité savante et de plus en plus un expert, c'est-à-dire un spécialiste appelé pour répondre à des questions précises, le jugement final et le verdict sur l'histoire incombant désormais à d'autres : à l'opinion, aux juges, au pouvoir politique, au législateur, etc. » Cette intrusion de la loi dans l'histoire n'est pas considérée comme une évolution positive. Dosse (1998 : 9) affirme que, dans l'actuel vague mémorielle, la fonction des historiens est plutôt d' « encadrer ces mémoires » et donc non de prononcer un jugement définitif sur l'histoire.

### 2.3 La réception par la critique

Ce qui a été reçu de manière très positive, c'est l'inventivité de l'approche historiographique proposée par Pierre Nora. Cette inventivité réside dans le fait que Nora « rompt avec une historiographie linéaire », qu'il « assume certains aspects de l'histoire de France jusque-là ignorés » et dans le « caractère interdisciplinaire et la variété thématique » de l'ouvrage (Konczal 2012 : 9). Cette méthodologie innovatrice s'est en outre prouvée « très exportable » (voir chapitre 3) en tant que « modèle pour la considération des cultures mémorielles diverses » (Rothberg 2010 : 3)

En ce qui concerne les commentaires dépréciatifs exprimés à propos de son ouvrage, Nora remarque dans une interview avec le journal néerlandais NRC Handelsblad (1992) que son projet a été critiqué de deux façons : d'une part, l'on lui reprochait d'avoir « enterré la grande nation » et de l'autre, il aurait « glorifié les valeurs républicaines et nationales. » Il affirme que « le risque du Gallocentrisme était inhérent à son projet », mais que ses lieux de mémoire sont « tout sauf un ouvrage nationaliste. »

A part le fait que « tout n'est pas également pertinent dans les sites retenus » et qu'on aurait pu éviter « des redondances », Valensi (1995 : 1273) juge qu'en élargissant l'horizon et en franchissant « les frontières de l'Hexagone », Nora aurait pu facilement éviter ses accusations dites gallo-centristes. Rousso (2010 : 8) signale qu'il est impossible de « penser une histoire des lieux de mémoire en France amputée de la mémoire de l'Occupation et de celle de la Colonisation », qu'il considère comme « deux grands absents des Lieux de mémoire. » Englund (1994 : 146) y ajoute que l'absence du bonapartisme « se fait cruellement sentir tout au long de l'ouvrage. »

Rothberg (2010 : 6) constate que le projet de Nora a fini par « reproduire une image vénérable de l'Etat-nation, là où il avait l'intention de la déconstruire. » Dans l'épilogue du dernier volume, intitulé

« L'ère de la commémoration », Nora affirme que « la dynamique même de la commémoration » s'est inversée :

Le modèle mémoriel [...] l'a emporté sur le modèle historique, et avec lui, un tout autre usage du passé, imprévisible et capricieux. Un passé qui a perdu son caractère organique, péremptoire et contraignant. Ce n'est pas ce qu'il impose mais ce que l'on y met qui compte: le présent crée ses instruments de commémoration [...] L'histoire propose, mais le présent dispose, et ce qui se passe est régulièrement différent de ce que l'on voulait. (Nora 1992 : 988)

Nora (1984 : ix) a lui-même signalé que si l'on élargit trop la notion de lieu de mémoire, « on court le risque de glisser subrepticement vers celle, voisine et pourtant différente, de lieu d'identité. » Néanmoins, Willaime (1988 : 142) lui reproche que, « par souci patrimonial de la mémoire nationale, par reconstitution patrimoniale d'une certaine religion de la France », Nora n'a pas rompu suffisamment « avec la tradition de la nation sacrée, tradition à travers laquelle la France a la religion de son passé. » Ainsi, les lieux de mémoire risquent d'être considérés comme un nouveau monument de l'historiographie française, plutôt que la représentation d'une « véritable rupture historiographique » (Konczal 2012 : 11). Il ne s'agirait donc pas de la dissection de la mémoire française, mais de l'« évocation des figures françaises de la religion civile et reconstitution patrimoniale de la religion civile » (Willaime 1988 : 127) Avec le temps, Nora a dû reconsidérer son évaluation initiale, selon laquelle la mémoire française était en déclin pour constater que son concept a été accaparé par « la tyrannie de la mémoire :

[L'élaboration des lieux de mémoire] n'a de sens qu'aujourd'hui: quand une autre manière de l'être ensemble se sera mise en place, quand aura fini de se fixer la figure de ce que l'on n'appellera même plus l'identité, le besoin aura disparu d'exhumer les repères et d'explorer les lieux. L'ère de la commémoration sera définitivement close. La tyrannie de la mémoire n'aura duré qu'un temps - mais c'était le nôtre. (Nora 1992 : 1012)

Willaime (1988 : 127) dénonce aussi que les lieux de mémoire « valorisent une certaine mémoire nationale au détriment d'autres mémoires que on rencontre aussi dans l'espace français. » La surreprésentation des lieux de mémoire majoritaires était bien un choix délibéré de Nora (1984 : xi), parce que « le risque inhérent à l'étude des lieux de mémoire reste de privilégier par définition le marginal et le minoritaire comme des refuges naturels de mémoires menacées. »

Un dernier point critiqué est l'« imprécision dans l'emploi des termes 'lieu' et 'mémoire'. » Selon Englund (1994 : 145), les deux mots sont « insuffisamment définis et trop utilisés. » Comme Nora interprète le terme « lieu » de façon très large, l'on pourrait se demander, selon Englund, qu'est-ce qui

n'est pas une « lieu » ? Ces « lieux » sont interprétés différemment dans les adaptations étrangères des lieux de mémoire (voir chapitre 3). En ce qui concerne la définition du terme « mémoire », Englund (1994 : 146) ajoute qu'il « n'y a jamais eu en France d'unanimité sur les critères permettant d'identifier les 'mémoires nationales'. »

### 3. L'ADAPTATION DES LIEUX DE MÉMOIRE

Dans ce bref chapitre, nous nous attarderons dans un premier instant sur l'exportabilité des lieux de mémoire (3.1). Quelques passages seront consacrés, en guise de préparation du quatrième chapitre sur l'adaptation belge, aux versions allemandes et néerlandaises conçues à partir de la notion originale de Pierre Nora. Deuxièmement (3.2), nous analyserons s'il est possible d'établir un cadre européen pour les lieux de mémoire.

#### 3.1 L'exportabilité

En 1993, Pierre Nora a posé la question si la notion de lieu de mémoire est exportable. Plus spécifiquement, Nora (1993 : 3) s'est demandé si les lieux de mémoire peuvent « devenir un instrument d'analyse plus général, valable pour d'autres types d'identités nationales. » Il doute cette exportabilité de la notion, parce qu'il constate que les lieux de mémoire ont une « spécificité française »:

Spécificité renforcée par le moment où cette notion est apparue, à la fin des années soixante-dix. C'est celui où il est devenu patent qu'un immense capital de mémoire collective, un stock de mémoire historique vécu dans la chaleur de la tradition, dans l'interrogation de la coutume basculait dans le néant pour ne plus revivre qu'à travers une histoire scientifique et reconstitutive. Cette notion est née d'un sentiment de la perte, d'une sortie de ce que j'ai proposé d'appeler une "histoire-mémoire", c'est-à-dire d'un milieu de mémoire où l'Histoire avait été la principale formatrice de la conscience nationale (Nora 1993 : 4)

Il relie ce moment de la naissance des lieux de mémoire à trois évolutions spécifiquement françaises (voir 2.2.1) : les retombées du gaullisme, le début de la crise économique en 1974 qui déclenche la rupture avec la vie rurale en France et la fin de l'idée révolutionnaire. Tous ces éléments, et le découpage « République, Nation, France » ont « surdéterminé la notion de lieu de mémoire pour la localiser au foyer français, où elle prend son sens immédiat » (Nora 1993 : 6).

Selon Nora (1993 : 4), une autre difficulté de l'exportabilité de la notion du lieu de mémoire réside dans le fait que « ni l'anglais, ni l'allemand, ni l'espagnol ne peuvent lui donner d'équivalent satisfaisant. » Den Boer (2010 : 22) signale que la traduction du terme « lieu de mémoire » ne pose pas problème pour des langues romanes comme l'italien (*luoghi della memoria*) et l'espagnol (*lugares de la memoria*). La traduction de l'aspect spatial (lieu) est moins évidente pour l'anglais. Comme Nora a conçu les *loci memoriae* de façon abstraite, le terme *sites of memory* est le plus convenable. Une traduction adéquate pour le terme *mémoire* n'est pas non plus une évidence en néerlandais (*plaatsen*

*van herinnering* ) et en allemand (*Erinnerungsorte*). En allemand, le mot *erinnern* a une connotation didactique, alors qu'en néerlandais, le mot *herinneren* a longtemps été considéré un germanisme.

Malgré les doutes exprimés par Pierre Nora sur l'exportabilité de la notion, le fait même qu'elle « s'est exportée et continue de l'être » confirme « l'échec d'un usage exclusif à la situation française » (Rouso 2010 : 7). Il s'est avéré que la notion de lieu de mémoire « contient en elle ses propres possibilités de dépassement, comme le prouvent son exportation et son adaptation à d'autres cadres nationaux » (Englund 2011). En effet, Nora était surpris de voir rebondir la notion à l'étranger. Ainsi, les lieux de mémoire ont été réinterprétés, entre autre, en Italie, en Autriche, en Suisse, au Luxembourg, en Russie, en Allemagne et aux Pays-Bas.

Dans son introduction au *Parcours van herinnering*, Tollebeek (2008 : 15) affirme que « si le contexte de toutes ces adaptations étaient différent, l'intention était la même. » C'est-à-dire que le point de départ de tous ces ouvrages était que « notre relation familière avec le passé » était en train de changer et qu'il faut comprendre ces changements en fonction des « spécificités nationales. » Tollebeek mentionne explicitement les adaptations néerlandaises et allemandes des lieux de mémoire. Dans le cas allemand, cette « spécificité nationale » liée à naissance des *Deutsche Erinnerungorte*<sup>9</sup> est la réunification allemande. Saint-Gille applaudit le fait que l'orientation de cette adaptation allemande est clairement explicité :

Au moins les concepteurs des lieux de mémoire allemands ont-ils pris la précaution de définir, dans leur introduction, leur propre position en indiquant avoir très certainement, malgré des efforts, adopté un point de vue lié à leur appartenance aux mondes académique, berlinois et ouest-allemand. (Saint-Gille 2007 : 582)

Les rédacteurs de l'ouvrage néerlandais *Plaatsen van herinnering*<sup>10</sup> ont conçu leur adaptation du concept comme « une contribution à la discussion sur le canon historique, l'identité et l'histoire néerlandaise » (Tollebeek 2008 : 16). Cette focalisation sur l'aspect identitaire a été critiquée : l'ouvrage néerlandais ressemblerait trop à une « histoire nationale classique » et linéaire (Arnout 2009 : 545).

---

<sup>9</sup> François, E. & H. Schulze (éds.) (2001). *Deutsche Erinnerungsorte. Band I - III*. München: C.H. Beck

<sup>10</sup> Wesseling, H.(2005-2007). *Plaatsen van herinnering*. Amsterdam: Bert Bakker.

### 3.2 Un cadre européen pour les lieux de mémoire

En 1985, Fernand Braudel (*Le Monde*) a suggéré comme solution à la crise d'identité des nations qu'il faudrait « faire l'Europe », c'est-à-dire « faire l'Europe des peuples et non pas celle des patries, des gouvernements ou des affaires. » La question se pose alors s'il est possible de, comme le décrit Lavabre (2007 : 146-147), « identifier des lieux de mémoire européens et de contribuer à la construction d'une improbable mémoire commune ? »

Si Nora (1997 : *Revue internationale d'éducation de Sèvres*) a indiqué ne pas croire en une histoire européenne (voir 4.4), il a précisé son point de vue sur la perspective d'une « identité historique européenne »:

Sans doute doit-on s'essayer à dresser une topographie de la symbolique européenne, chercher le modèle commun d'une mémoire qui nous divise, dessiner la manière dont nous habitons, chacun à notre façon, un héritage à la fois partagé et divisé. (Nora 1993 : 7)

Selon Saint-Gille (2007 : 584), l'existence d'une « mémoire européenne indépendante des mémoires nationale » est une question complexe. Elle propose l'approche suivante:

Entre l'élaboration de lieux de mémoire nationaux et la construction de lieux de mémoire européens, il faudrait sans doute intercaler une étape, celle de l'histoire croisée des collectivités nationales qui constituent l'Europe politique. On y verrait que toute culture est tributaire des autres, que les nations, les cultures et les États ne se sont jamais construits dans un espace clos sur lui-même, mais en permanente relation avec d'autres. (Saint-Gille 2007 : 585)

Force est de constater, selon Lavabre (1994 : 486) que c'est « l'intégration européenne » qui a mis en difficulté les identités nationales. C'est ainsi qu'est née ce que Lavabre appelle la « manie commémorative », qui a « précipité joyeusement les Français dans le revécu total de leur passé » (Nora 1993 : 10). De ce fait, la question reste ouverte si la notion de lieu de mémoire, « outil critique d'analyse devenu instrument de politique publique » (Rousso 2010 : 4) soit l'outil historiographique approprié pour dresser cette topographie mémorielle de la symbolique européenne.

#### 4. BELGIE, EEN PARCOURS VAN HERINNERING

Ce quatrième chapitre est consacré à l'analyse de l'ouvrage *België, een parcours van herinnering* afin d'identifier de manière contrastive comment l'adaptation belge a adopté le concept original de Pierre Nora. Les premiers paragraphes (4.1) seront consacrés au contenu spécifique de l'ouvrage. La deuxième partie (4.2) examinera dans quel contexte et avec quel but le projet de l'historien Jo Tollebeek et ses quatre collègues – Geert Buelens, Gita Deneckere, Sophie de Schaepe drijver et la seule francophone Chantal Kesteloot – est né. Après l'analyse de la manière dont le *Parcours van herinnering* a été reçu par la critique (4.3), nous observerons quelles sont les similitudes (4.4) et les différences (4.5) les plus importantes avec les lieux de mémoire de Pierre Nora.

##### 4.1 Le contenu

En 2008, l'historien belge Jo Tollebeek a pris l'initiative d'énumérer les lieux de mémoire belges. Plus de 50 auteurs néerlandophones et francophones du monde universitaire et journalistique belge ont contribué aux deux volumes de *België, een parcours van herinnering*<sup>112</sup>. Les deux volumes comprennent 973 pages et présentent 66 lieux de mémoire. Tollebeek a distingué cinq catégories de lieux de mémoire :

1) Plaatsen van geschiedenis (« les lieux de l'histoire et du patrimoine ») : Roland (2009) les décrit comme « lieux de l'historiographie officielle, qui a servi à construire la nation au 19e et 20e siècle. » Tollebeek (2008 : 31) n'ignore pas que, parmi d'autres éléments, la mondialisation a largement démystifié ces lieux de mémoire. Il affirme cependant que le passé national sommeille toujours au sein ces lieux, comme à la Place des Martyrs à Bruxelles (voir 4.1.1).

2) Plaatsen van expansie (« les lieux d'expansion ») : Ce sont des lieux qui sont « inscrits dans la foi dans le progrès et l'esprit d'entreprise. » (Roland 2009 : 260). Parmi ces lieux se trouvent le complexe minier du Grand-Hornu, qui symbolise l'expansion industrielle au XIXe siècle, et le Wijnegem Shopping Center, synonyme de la massification et de la commercialisation de l'expansion.

3) Plaatsen van tweedracht (« les lieux de toutes les divisions idéologiques et de désunion ») : Dans l'introduction à ce volet, Denecker (Tollebeek 2008 : 15-19) les nombreux exemples de moments de désunion en Belgique. Cette désunion peut se manifester sur le plan linguistique, communautaire, religieux, socio-économique. La Rue Guimard est l'un des lieux inclus dans la liste. Elle est l'un des symboles de la deuxième guerre scolaire entre 1950 et 1959 qui divisait les catholiques et les laïcs.

---

<sup>11</sup> Tollebeek, J. (2008). *België, een parcours van herinnering*. Amsterdam: Bert Bakker.

<sup>12</sup> Les traductions françaises de l'ouvrage de Tollebeek sont dues à l'auteur du présent mémoire

4) Plaatsen van crisis (« les lieux de crise ») : Selon Kesteloot (Tollebeek 2008 : 180), ces lieux de crise montrent que la mémoire peut être capricieuse et que, outre l'obligation de commémorer ses moments de crise, l'oubli de ses moments de crise joue lui aussi un rôle crucial dans le développement d'une identité. Parmi les lieux de crise énumérés se trouvent la mine du bois du Cazier à Marcinelle<sup>13</sup> et le Fort de Breendonk<sup>14</sup>.

5) Plaatsen van nostalgie (« les lieux de nostalgie et de l'imaginaire ») : Ces lieux de nostalgie montrent, d'après Buelens (Tollebeek 2008 : 336), à quel point les Belges cultivent le fait que « notre pays est une construction imaginaire, l'accumulation de nos propres expériences et associations. » Des exemples sont la piste cyclable de Roubaix ou le château des comtes de Flandre à Gand.

Ajoutons que le sociologue Luc Huyse (1983) a déterminé que la société belge est caractérisée par trois formes de clivages : le clivage gauche-droite, le clivage laïque-catholique et le clivage communautaire, c'est-à-dire les désaccords entre les néerlandophones et les francophones. Il résulte de la lecture des deux tomes que ce clivage communautaire a joué le rôle le plus important en ce qui concerne le développement d'une mémoire collective. Nous en citerons trois exemples dans ce qui suit. Ils illustrent la « complexité de la mémoire et de l'oubli » (Arnout 2009) qui est le thème central du *Parcours van herinnering*. Nous avons inclus ces trois exemples parce que nous avons formulé la question (voir 1.3) quelle était l'influence des problèmes communautaires et de l'identité belge stratifiée sur la mémoire collective.

#### § La Place des Martyrs à Bruxelles

A la Place des Martyrs, qui est l'un des « lieux de l'histoire et du patrimoine », se trouve ce que Janssens (Tollebeek 2008 : 191) a appelé le « panthéon de 1830 ». C'est un monument érigé à la mémoire des patriotes qui sont morts en 1830 (la révolution belge), en 1914-1918 (la Première Guerre mondiale) et en 1940-1945 (Seconde Guerre mondiale). Ils se sont « battus et ils ont perdu la vie à la défense de l'indépendance belge ». Après la révolution belge de 1830, « l'Association des vrais patriotes » a plaidé pour des commémorations annuelles en honneur des soldats. C'est ainsi que la Place des Martyrs a obtenu au cours des années une valeur symbolique. Néanmoins, à cause des réformes de l'Etat qui se sont succédé à partir des années 1960 et des tensions communautaires que ces réformes impliquaient, la Place des Martyrs a perdu au fur et à mesure son importance en tant que lieu de mémoire du nationalisme belge.

---

<sup>13</sup> Le 8 août 1956, 262 personnes y ont perdu la vie lors de la plus importante catastrophe minière en Belgique.

<sup>14</sup> Avec le camp de rassemblement de Malines, le Fort de Breendonk était l'un des deux camps de concentration implantés en Belgique.

### § La bibliothèque universitaire de Louvain

La bibliothèque universitaire à Louvain, et plus spécifiquement le partage absurde des livres suivant « l'affaire de Louvain » entre les deux nouvelles universités, est l'un des « lieux de désunion » où le clivage communautaire s'est cristallisé d'une manière violente. En 1968, après des grèves et des manifestations des étudiants flamands, la scission de l'universitaire unitaire a eu lieu et l'Université catholique de Louvain (ULB) francophone et la Katholieke Universiteit Leuven (KUL) néerlandophone ont vu le jour. Pour les néerlandophones, cette autonomie était le résultat, comme le décrit Tollebeek (2008 : 146), du « long et juste combat pour le 'Leuven Vlaams' » et un symbole de l'émancipation flamande. Aujourd'hui, cette « discorde communautaire » a complètement disparu. Les deux universités coopèrent régulièrement et elles s'appellent des « universités sœurs » : à présent, Louvain n'est plus un lieu de mémoire de la désunion communautaire en Belgique.

### § La Place Hendrik Conscience

L'écrivain néerlandophone Hendrik Conscience est l'un des pionniers de la littérature flamande. Avec son chef d'œuvre « De Leeuw van Vlaenderen » (« Le Lion des Flandres »), il est l'écrivain qui a « appris à lire à son peuple ». D'après De Ridder (Tollebeek 2008 : 288), il s'est engagé en tant que personnage public « à la fois pour le peuple flamand et la nation belge » (Willekens 1982). Deux années avant sa mort en 1883, la ville d'Anvers la Place Hendrik Conscience, qui s'est transformée sur le champ en symbole de l'émancipation culturelle flamande. La Place a joué un rôle important dans la lutte pour la fixation du néerlandais en tant que langue officielle. Ainsi, de nombreux écrivains flamands, comme Cyriel Buysse, y ont été célébrés. Après être négligée pendant des années, la Place a retrouvé sa valeur symbolique en 2004, lors de la fête de la Communauté flamande, quand les hommes politiques y ont déposé des fleurs et récité des extraits du « Lion des Flandres ». De Ridder (Tollebeek 2008 : 293) dénonce cette manifestation comme « des politiciens cherchant à attirer l'attention », c'est-à-dire l'instrumentalisation de l'histoire pour des fins politiques.

### 4.2 Le contexte et le but

Selon Arnout (2009 : 545), l'adaptation belge des lieux de mémoire est, tout comme les autres adaptations à l'étranger (voir chapitre 3), née d'un sentiment de « crise profonde ». A l'instar de la France lors du lancement du projet de Pierre Nora, l'identité belge « est en crise ». Dans son introduction à « België, een parcours van herinnering », Tollebeek (2008 : 13) se demande si « l'actualité politique ne nous force pas à reconsidérer l'histoire de l'état-nation belge née en 1830 ? »

Quelle était cette « actualité politique » troublée? Après les élections législatives de 2007, les « crises et crises politiques » (Tollebeek 2008 : 14) se sont vite succédées. A cause des désaccords communautaires, la formation d'un gouvernement s'est avérée extrêmement complexe. C'était le début d'une nouvelle période d'instabilité politique, le fond ayant été atteint après les élections de 2010 quand la formation d'un gouvernement fédéral a duré 541 jours, un record du monde. Néanmoins, l'identité belge est « de facto une identité stratifiée » (Arnout 2009 : 545). La crise d'identité ne s'est donc pas seulement manifestée sur le plan politique : c'est aussi à cause de la « mondialisation, de l'évolution vers une société multiculturelle et de la disparition des valeurs, des idéaux et des conventions traditionnels » que la Belgique a « perdu son caractère familial » (Arnout 2009 : 545).

Tollebeek affirme cependant dans une interview accordée au journal *De Morgen* (2008) que son projet n'était pas « un plaidoyer pour la préservation de la Belgique comme Etat », mais plutôt un « requiem pour l'Etat-nation belge. » Il juge que le « Parcours van herinnering » est un ouvrage postmoderne, qui représente « la fin d'un monde dans lequel la vie politique était déterminée par les Etats-nations du XIXe et XXe siècle. » Dans une interview Tollebeek (8 avril 2018) nous a accordée, il a affirmé qu'il avait l'intention de « rédiger un ouvrage postmoderne. » Dans son livre « Les grands mythes de l'histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie », Anne Morelli (1995) a quant à elle tenté de démystifier les grands mythes nationaux belges largement conçus au XIXe siècle, dans lequel le mouvement romantique (voir 2.1.1) a lancé l'idée que chaque peuple avait un génie particulier. Ces mythes devaient montrer que notre identité était déterminée par notre terre et par notre race.

L'objectif de Tollebeek est plutôt de s'installer dans cette nouvelle approche historiographique instaurée par Pierre Nora et donc d'écrire « une histoire au second degré » (Tollebeek 2008 : 16) : les différents auteurs ont recherché de manière critique et indépendante comment la mémoire collective belge s'est formée. Ils ont tenté d'identifier le dynamisme et la complexité de cette mémoire et de révéler « comment, avec le temps, de multiples valeurs symboliques ont été attribuées aux différents lieux de mémoire. » (Arnout 2009 : 540) Dans cette optique, l'intention de Tollebeek (2008 : 24) était d'établir un « patrimoine de la mémoire » (« herinneringspatrimonium »), parce que c'est dans cette « réalité vivante » des souvenirs que « l'idée d'une Belgique » existe toujours. L'ambition du projet n'est donc pas du tout politique, Tollebeek (2008 : 24) voulait plutôt « inciter le lecteur à la réflexion sur l'histoire de l'Etat-nation belge durant les deux siècles derniers » et ainsi « examiner en détail la dimension symbolique » de cet Etat-nation.

#### 4.3 La critique

Malgré le fait que l'ouvrage n'ait pas connu un succès énorme auprès du grand public à l'instar du projet de Pierre Nora, partiellement en raison d'une « manque de promotion » (Lauwaert 2011 : en ligne), il a été généralement bien reçu par la critique. Roland (2009 : 259) fait l'éloge du « *Parcours van herinnering* » :

Que la chose soit affirmée d'emblée. Le *Parcours an herinnering* accompli par Jo Tollebeek est du bien bel ouvrage. [...] L'équipe éditoriale a parfaitement encadré ses nombreux collaborateurs, qui ont rendu l'ouvrage particulièrement lisible, dans un mélange d'érudition originale et de souci de vulgarisation scientifique dans le meilleur sens du terme. La complémentarité de la sélection est forte, en ceci qu'il touchent aux différents domaines de l'histoire patrimoniale, socio-politique et socio-économique, institutionnelle, événementielle et culturelle.

Qui plus est, Roland (2009 : 259) applaudit le fait que « le souci d'actualité du propos est grand et, plus d'une fois, les auteurs commencent par un lien avec le présent. » Des lieux et des figures moins évidents et célèbres de l'histoire et de la mémoire collective belge sont aussi mentionnés, ce qui est acclamé par Snel (2009). Il donne l'exemple de la statue à la mémoire de Gabrielle Petit, une héroïne de la Résistance pendant la Première Guerre mondiale, érigée à la Place Saint-Jean à Bruxelles. Ce qui est particulièrement positif, c'est « qu'il ne s'agit pas de l'idolâtrie », mais que les auteurs reflètent de manière critique sur ces personnalités. Un autre atout indéniable du livre, toujours selon Snel (2009), c'est que des périodes moins régulièrement commémorées comme le passé colonial sont également comprises dans l'ouvrage, ainsi qu'en témoignent l'intégration des villes comme Kigali au Rwanda et Léopoldville, l'actuel Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo. Selon Vanasten et Sergier (2009 : 196), le *Parcours van herinnering* est probablement encore plus intéressant que les autres adaptations, et ce pour plusieurs raisons (notre traduction) : « à la cohérence de la conception de l'ouvrage, la division en cinq catégories de lieux de mémoire, le fait que la Belgique est plus que d'autres pays 'une idée' du passé qui vit surtout dans la tête des gens. »

Si l'ouvrage est présenté dans l'introduction par Jo Tollebeek comme « la recherche critique et indépendante » du développement de la mémoire et de l'identité belge, Creighton (2010 : 114) remarque que « tous les auteurs de l'ouvrage ne sont pas des historiens. » Par ce fait, certains textes ne traitent que les associations actuelles que le grand public, ou l'auteur lui-même, relie à un quelconque lieu de mémoire. Cela ne contribue pas à « la valeur historique de l'ouvrage. » Arnout (2009 : 548) voit cette même ambiguïté : les cinq rédacteurs (à ces rédacteurs s'ajoutent d'autres auteurs mentionnés ci-dessus) sont tous des historiens (littéraires) et ils se sont fixé comme but d'établir une recherche critique, mais en même temps, Tollebeek (2008 : 20) affirme dans son introduction que le *Parcours van herinnering* est « un livre mémoriel » et non « un livre historique. » Arnout (2009 :

549) résume ainsi : « le lieu de mémoire est une notion qui touche des aspects identitaires et patrimoniaux, c'est pourquoi que c'est impossible d'écrire leur histoire de façon tout à fait critique et indépendante. » A cause du style parfois « essayiste » de certains textes, il est possible pour les auteurs « d'y ajouter leur interprétation personnelle. » Tollebeek (interview 8 avril 2018) affirme que les rédacteurs ont confié aux auteurs « d'adopter un style essayiste et non trop académique, vu que l'ouvrage était censé atteindre un public large. » Dans la revue *Historisch Nieuwsblad*, Tollebeek (2017) met en garde contre ceux qui « pensent connaître la perception définitive de l'histoire : l'historiographie objective n'existe pas. » Encore selon Arnout (2009 : 549), la nouvelle approche historiographique à l'aide des lieux de mémoire a fait diminuer la distance entre histoire et mémoire. Le « culte de la mémoire » (Erauw 2009 : 253) offre une stabilité dans une époque pleine de changements, mais les historiens restent méfiants à l'égard des « sentiments imprévisibles » que ce culte de la mémoire pourrait susciter. Van der Laarse (2005 : 14) préfère la dénomination « culte du patrimoine », dans lequel « l'identité est plus importante que l'authenticité. »

Van den Eeckhout (2009 : 577) considère la « focalisation sur un public flamand » comme une autre faiblesse de l'ouvrage. En effet, un peu plus de la moitié des lieux se trouvent en Flandre, le reste est situé en Wallonie et Bruxelles et quatre lieux (Coburg, Kigali, Léopoldville et le vélodrome de Roubaix) sont situés à l'étranger. Pour Roland (2009 : 260), ce choix est légitime, « vu que l'initiative éditoriale est venue du nord du pays. » Tollebeek (interview 8 avril 2018) a affirmé que tout choix a forcément quelque chose d'arbitraire. Les rédacteurs n'ont pas tenu compte d'une « répartition équilibrée » entre la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. Ce qui était vraiment important pour eux, c'était « le choix délibéré d'inclure les quatre lieux en dehors de la Belgique. »

Konczal (2012 : 24) trouve étonnant que « l'ouvrage ne comprend pas de textes de collaborateurs étrangers. » Roland (2009 : 259) ajoute qu' « on regrettera peut-être l'absence de contributeurs étrangers libres de toute appartenance (fût-ce par défaut) aux réalités spécifiques et complexes du système institutionnel belge. » L'éclairage des « 'belgophiles' de l'étranger » aurait pu s'avérer intéressant. Contrairement à Pierre Nora, qui développe dans les parties introductives et conclusives de ses sept volumes sa nouvelle approche historiographique, Tollebeek ne présente pas de façon satisfaisante ce que Konczal (2012 : 25) appelle « un cadre analytique. » Roland (2009 : 261) explique cette différence de la façon suivante:

Car de façon générale, et compte tenu de l'approche interne de chaque article, les parties introductives de chacune des cinq parties auraient gagné à être développées au-delà des quatre ou cinq pages, qui font davantage office de préface. Ceci aurait permis d'effectuer davantage de liens entre les articles, de mettre en évidence similitudes et contrastes, d'analyser les spécificités des différentes communautés de souvenirs qui se chevauchent et s'entremêlent dans

la Belgique actuelle : le national, le communautaire, le linguistique et le régional. En bref, d'expliquer la logique intégrative et/ou centrifuge des lieux.

Tollebeek (interview 8 avril 2018) objecte que son ouvrage s'inscrit dans le projet de Pierre Nora, dans le sens où il n'est « plus possible d'écrire une histoire nationale comme au XIXe ou XXe siècle. » Si le « *Parcours van herinnering* » tient de la « révolution historiographique initié par Pierre Nora », Tollebeek avoue que lui et son équipe éditoriale n'ambitionnaient pas la même envergure.

La question est en outre soulevée par Konczal (2012 : 26) « pourquoi une version francophone de l'ouvrage n'est pas disponible, étant donné la spécificité linguistique de la Belgique ? » Selon Roland (2009 : 260), la communautarisation de certaines matières culturelles pourrait être remédiée par « encourager la diffusion de cet ouvrages dans les établissements scolaires de la Communauté française de Belgique. Professeurs de néerlandais, d'histoire et de géographie trouveraient là une belle occasion de collaborer autour d'un projet commun. » Il plaide néanmoins pour une traduction française. Tollebeek (interview 8 avril 2018) assure que l'absence d'une traduction française n'a aucun motif politique ou communautaire : « il s'agissait d'un choix éditorial : la maison d'édition Prometheus / Bert Bakker, qui a également publié l'ouvrage néerlandais « *Plaatsen van herinnering* », n'avait pas l'ambition de publier une version française de l'ouvrage, même si les différents rédacteurs ont insisté sur la publication d'une telle traduction. »

#### 4.4 Les similarités

Les paragraphes qui suivent abordent les similarités les plus importantes entre les lieux de mémoire de Pierre Nora et le *Parcours van herinnering* de Jo Tollebeek. Il s'est avéré déjà dans les chapitres précédents que les objectifs des deux tentatives étaient globalement les mêmes, c'est-à-dire écrire « une histoire au second degré ». Selon Creyghton (2010 : 113), le *Parcours van herinnering* se rapproche beaucoup plus du projet de Pierre Nora que par exemple l'adaptation néerlandaise, dans le sens où « la dialectique de la mémoire et de l'oubli » revient dans toutes les contributions. Tollebeek (interview 8 avril 2018) affirme qu'il avait vraiment l'intention de se baser sur l'approche adoptée par Pierre Nora, « certainement sur le plan conceptuel. » Contrairement à l'adaptation néerlandaise<sup>15</sup>, qui était plutôt « une histoire au premier degré », ce dynamisme de la mémoire et de l'oubli était au centre du *Parcours van herinnering*. Creyghton (2010 : 113) juge que l'approche de Tollebeek pourrait même être « plus radicale » que celle de Nora, parce qu'il « se distancie plus de sa matière. » C'est-à-dire qu'il observe la mémoire de façon « parfois ironique. » Les rédacteurs du *Parcours van*

---

<sup>15</sup> Wesseling, H.(2005-2007). *Plaatsen van herinnering*. Amsterdam: Bert Bakker.

*herinnering* ont « accepté que la nation belge est en recul » et ils recherchent sa mémoire « sans en faire partie », là où les textes de Nora révèlent toujours quelque peu ses « sentiments français. »

Une deuxième similitude résulte de cette adaptation de la même approche et elle réside dans le ton et le style des textes. Petitier (1989 : 105) résume cet aspect stylistique des lieux de mémoire de la façon suivante :

Les Lieux de mémoire privilégient délibérément une approche plurielle (« une étude de cas »), plutôt que des « généralités sur la mémoire nationale ». Si l'horizon de la plupart des articles est une recherche génétique (comment leur signification s'est-elle modifiée en fonction de l'évolution politique et sociale ?), chaque auteur remplit ce contrat par des méthodes qui varient

Si les rédacteurs du *Parcours van herinnering* ont donné quelques consignes aux différents auteurs, notamment en ce qui concerne la longueur des monographies, Tollebeek (interview 8 avril 2018) affirme qu'ils étaient libres dans leur méthode de travail, pour autant qu'ils rédigent leurs textes de façon accessible et non dans un jargon scientifique, pour atteindre un public large. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 4.3, cette liberté a parfois donné lieu à une interprétation personnelle du lieu de mémoire, plutôt qu'elle a permis de focaliser sur la dialectique de la mémoire et de l'oubli.

Une lacune frappante dans le *Parcours van herinnering* est la dimension européenne. Roland (2009 : 261) l'a dénoncée lui aussi :

La dimension européenne est d'ailleurs curieusement négligée dans le *Parcours van herinnering* : ainsi manquent l'Europe des Lumières de Charles-Joseph de Ligne et du château de Beloeil, l'Europe institutionnelle de l'Union européenne et du Berlaymont. On sait pourtant que, depuis les débuts de l'indépendance et jusqu'à ce jour, la vocation 'européenne' du microcosme ou de l'entre-deux a servi à légitimer l'existence de la nation belge aux yeux de l'étranger, et donc en retour aux yeux de la classe politique et intellectuelle du pays.

C'est pourquoi Roland (2009 : 261) insiste sur le fait qu'il y avait « matière à un troisième volume, qui aurait pu prolonger cette réflexion et compenser certaines absences. » Selon Erauw (2006 : 254-255), un tel cadre européen est d'autant plus important que nous ne serions pas aveuglés par « la tyrannie de la mémoire » et que nous ignorions de ce fait des crimes qui ont lieu en Europe aussi. Cette manque d'un cadre européen est la troisième similitude importante entre le projet de Pierre Nora et le *Parcours van herinnering*. Dans un entretien (1997 : en ligne) avec *La Revue internationale d'éducation de Sèvres*, Pierre Nora affirme douter le développement d'une histoire européenne :

L'histoire européenne ? Moi, je n'y crois pas. Je ne vois pas très bien quelles sont les racines d'une histoire strictement européenne. [...] En revanche, la seule histoire de type européen qu'on puisse inculquer civiquement, c'est une histoire démocratique, une histoire des valeurs de la démocratie au sens large du mot.

L'absence de cet aspect européen n'a rien de surprenant : selon Rousso (2010 : 6), la puissance d'une Europe « supranationale » est l'une des raisons d'être des lieux de mémoire. Pourtant, Den Boer (2010 : 23-24) mise sur l'importance d'une « approche comparative des lieux de mémoire », pour faire en sorte que des lieux de mémoire européens pourraient être désignés. Après les lieux de mémoire des nations, « l'avenir de l'Europe a besoin d'une nouvelle forme de *loci memoriae*. » Ces lieux de mémoire européens ne serviraient pas à établir une identité, mais à « apprendre à comprendre, à pardonner et à oublier. »

#### 4.5 Les différences

Les différences entre les deux ouvrages sont plus nombreuses que les similitudes. Celle qui est la plus frappante, c'est le choix du titre *Parcours van herinnering* et l'interprétation du terme « lieu de mémoire ». Rappelons la définition que donne le Grand Robert (1993) des lieux de mémoire : « Unité significative, d'ordre matériel ou idéal, dont la volonté des hommes ou le travail du temps a fait un élément symbolique d'une quelconque communauté. » Selon Petitier (1989 : 103), « le choix du terme 'lieux' met l'accent sur le topographique, le lien entre la mémoire et l'espace. » Petitier (1989 : 104) regrette toutefois que la complexité du terme « ne fait pas l'objet d'une réflexion particulière », car « l'adoption de l'expression 'lieu de mémoire' par le grand public dans son sens étroitement topographique confirme cette évidence pour tout un chacun de la concrétion de la mémoire en des lieux. » Cette complexité du terme réside dans le fait que Nora a interprété le terme « lieu » au sens figuré. Il l'indique dans la présentation (1984 : viii) de son ouvrage :

Ces lieux, il fallait les entendre à tous les sens du mot, du plus matériel et concret, comme les monuments aux morts et les Archives nationales, au plus abstrait et intellectuellement construit, comme la notion de lignage, de génération, ou même de région et d'« homme mémoire »

Si Nora a donc inclus des objets symboliques, des institutions, des écrivains et des ouvrages scolaires, Tollebeek a refusé « d'étendre cet inventaire à tous les points de 'cristallisation' de la mémoire collective » (Roland 2009 : 259) et il a opté pour une interprétation purement géographique du terme. Roland (2009 : 259) signale que Tollebeek « ne s'étend pas outre mesure sur cette décision éditoriale. » Il constate que « Tollebeek se contente d'évoquer une tendance à la dispersion », et c'est la raison pour laquelle il se demande pourquoi il n'a pas repris « explicitement le terme "lieux de mémoire/ plaatsen van herinnering" dans le titre principal des deux volumes. » Selon Vanasten et

Sergier (2009 : 196), le « parcours » décrit dans cet ouvrage est le parcours « d'une certaine catégorie des gens, pas de tous les Belges. » Il s'agit en d'autres termes « de la mémoire des Belges nés et éduqués en Belgique », et non des Belges d'origine étrangère. Pour ce qui concerne le mot « herinnering », nous avons constaté dans les paragraphes sur l'exportabilité des lieux de mémoire (voir 3.1) que ce mot néerlandais a longtemps été considéré un germanisme.

Une autre différence importante est celle de la catégorisation des lieux de mémoire. Tollebeek a identifié cinq types de lieux de mémoire (voir 4.1), alors que Nora a classé les lieux de mémoire français à partir de sa tripartition « La République », « La Nation » et « Les France ». Pour Tollebeek (2008 : 20), une telle « catégorisation typologique » semblait logique, puisqu'il s'agit d'une « géographie imaginaire » de la mémoire et non d'une simple histoire chronologique. Petitier (1989 : 104) voit un même logique dans la catégorisation adoptée par Pierre Nora :

L'organisation de l'ouvrage s'en éclaire : la République, la Nation, les France ne sont pas les tiroirs d'un plan commode, mais les lieux qui en dernière instance agencent et créent notre mémoire [...] On ne s'étonnera pas que la période historique qui a vu l'installation de la République et la consécration de la Nation, soit un XIXe siècle large, se trouve au centre des *Lieux de mémoire*.

Petitier (1989 : 104) juge que La République et La Nation « dessinent une géographie imaginaire dans les provinces de laquelle s'engrangent nos souvenirs. » En ce qui concerne le dernier tome « Les France », l'usage d'un substantif singulier pour un article pluriel s'explique, selon Valensi (1995 : 1276), par le fait « qu'il s'agit de faire place ici, contre l'illusion unitaire, aux divisions et aux crises qui ont partagé la société française et séparent parfois encore les Français dans leur relation au passé. »

Les *Parcours van herinnering* comprennent aussi des lieux où « la fierté est remplacée par un sentiment de honte » (Tollebeek 2008 : 23). Il s'agit des villes à l'étranger, comme Kigali et Léopoldville, qui sont des lieux qui retracent le passé colonial douteux de la Belgique. Tollebeek (2008 De Morgen ) dénonce que cette époque de l'histoire française ne figure pas dans l'ouvrage de Pierre Nora, en indiquant que « c'est comme si la France n'avait jamais eu de colonies. Malgré le fait qu'entre 1984 et 1992, sept volumes des lieux de mémoire aient vu le jour, la guerre d'Algérie n'est pas mentionnée une seule fois. » Selon Rothberg (2010 : 6), cette « relation amnésique » que la France entretient avec son passé colonial est caractéristique du pays : la société française a « généralement été lente à réagir à la fracture coloniale. »

La dernière différence importante réside dans le succès qu'ont connu les deux ouvrages. Ce succès était considérable dans le cas des lieux de mémoire de Pierre Nora, ainsi qu'en témoigne l'apparition du terme dans le Grand Robert et dans le législatif (voir 2.2.4.2). Konczal (2012 : 10) voit d'autres preuves du succès considérable de l'ouvrage : « un tirage de près de cent mille éditions, le lancement

d'une édition de poche et les nombreuses traductions de l'ouvrage, entre autre en russe et en portugais. » La vente du *Parcours van herinnering* n'a pas connu un tel envol, en partie à cause d'une « manque de promotion » (Lauwaert 2011). Tollebeek (interview 8 avril 2018) a précisé que, même si l'objectif de la maison d'édition Prometheus était de vendre le plus d'ouvrages possible, il était toutefois impossible d'égaliser le succès du projet de Pierre Nora, certainement à cause du fait que Tollebeek ne propose pas une nouvelle approche historiographique contrairement à Nora.

## 5. CONCLUSION

Le but du présent mémoire était d'analyser de manière contrastive comment la notion de lieu de mémoire, conçue par Pierre Nora, a été interprétée dans l'adaptation belge, *l'ouvrage België, een parcours van herinnering*. Nous tenterons dans cette partie conclusive de fournir des réponses aux quatre questions de recherche formulées dans l'introduction à ce mémoire (voir 1.3).

Dans un premier instant, nous avons pu constater qu'à travers l'évolution de l'histoire-mémoire vers une histoire critique, le rôle de l'historien et la relation entre les notions de « histoire » et de « mémoire » ont énormément évolué. Le dix-neuvième siècle était le siècle de la nation : à cette époque, l'histoire-mémoire avait une fonction identitaire et l'historien une vocation pédagogique. Ensuite, l'apparition de l'école des Annales à la fin des années 1920 et le passage à une histoire critique se sont accompagnés d'une dissociation entre histoire et mémoire. La mémoire était comme accaparée par l'histoire, qui débusquait le souvenir du sacré. Finalement, les identités nationales se dégradant à partir des années 1970, Nora (1984 : xxii) voulait redonner à l'historien son rôle de « moitié-prêtre, moitié-soldat » : l'historien assumait de nouveau une responsabilité nationale (mais non nationaliste). La partie suivante (2.2) du deuxième chapitre a permis de constater que, avec l'avènement de la mémoire, la distance entre mémoire et histoire a de nouveau diminué. C'est le modèle mémoriel qui l'emporte sur le modèle historique, ce qui s'est avéré aussi dans les paragraphes sur les lois mémorielles (2.2.1.1). Tollebeek et Nora se sont vivement opposés à une intrusion de la loi dans l'histoire.

Quant à l'adaptation belge du concept, on a pu observer que Tollebeek et son équipe éditoriale n'avaient pas les mêmes ambitions que Pierre Nora. Si ce dernier a proposé une nouvelle approche historiographique avec ces lieux de mémoire, le *Parcours van herinnering* s'inscrit dans ce programme plutôt qu'il le renouvelle. Le but des deux ouvrages est le même : montrer la complexité de la mémoire, de cette dynamique du souvenir et de l'oubli. Néanmoins, le *Parcours van herinnering* n'a certainement pas pris le même envol et l'ouvrage n'a pas été utilisé pour des objectifs politiques ou identitaires. Tollebeek n'a pas non plus interprété le concept de la même façon abstraite que Nora l'a fait : il s'est limité au sens purement géographique du terme 'lieu'. Une autre différence réside dans le fait que Tollebeek a opté pour une catégorisation de cinq types de lieux de mémoire et qu'il n'a pas hésité à inclure des lieux à l'étranger, comme Kigali ou Léopoldville. Cette considération du passé colonial s'explique par l'observation que, globalement, Tollebeek se distancie plus de sa matière, là où les textes de Nora révèlent parfois ses sentiments français.

En ce qui concerne la question de l'influence de l'identité belge stratifiée et des conflits communautaires sur la mémoire collective, nous avons pu noter que le clivage communautaire a joué

un rôle très important. En évoquant trois lieux de mémoire où cet aspect communautaire qui est inhérent à l'Etat-nation belge a laissé une marque, on a vu de quelle manière la mémoire évolue et comment elle se souvient et oublie.

Pour terminer cette conclusion et ce mémoire, observerons la possibilité d'un inventaire de lieux de mémoire européens. Force est de constater que ni Nora, ni Tollebeek n'ont considéré cette perspective européenne. Pourtant, Fernand Braudel a indiqué, déjà en 1985 (Le Monde), que c'est en faisant l'Europe que l'on pouvait remédier à la crise des identités nationales qui est à la base du succès énorme de la notion de lieux de mémoire et de ces nombreuses adaptations. Le développement d'une « mémoire européenne indépendante des mémoires nationales » est une question complexe (Saint-Gille 2007 : 584) : puisse ce mémoire être l'une des nombreuses contributions à l'élaboration d'un inventaire de lieux de mémoire dits européens.

## BIBLIOGRAPHIE

## **OUVRAGES DE RÉFÉRENCE**

- Nora, P. (éd.) (1984): *Les lieux de mémoire I. La république*. Paris: Gallimard.
- Nora, P. (éd.) (1986): *Les lieux de mémoire II. La nation*. Paris: Gallimard.
- Nora, P. (éd.) (1992): *Lieux de mémoire III. Les France*. Paris: Gallimard.
- Tollebeek, J. (2008). *België, een parcours van herinnering. Volume I – II*. Amsterdam: Bert Bakker.

## OUVRAGES THEORIQUES

- Den Boer, P. & W. Frijhoff (1993): *Lieux de mémoire et identités nationales*. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Le Goff, J. & P. Nora, P. (éds.) (1974): *Faire de l'histoire*. Paris : Gallimard.
- Le Goff, J. (éd.) (1988): *La nouvelle histoire*. Bruxelles: Complexe.
- Morelli, A. (1995): *Les grands mythes de l'histoire de Belgique, de Flandre et de Wallonie*. Bruxelles : Editions Vie Ouvrière
- Ricœur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.
- Todorov, T. (2004) : *Les abus de la mémoire*. Paris : Deuil
- Vanasten, S. & M. Sergier (éds.) (2011) : *Littéraire Belgitude littéraire*. Louvain : Presse Universitaires de Louvain
- Van der Laarse, R. (2005) : *Bezeten van vroeger. Erfgoed, identiteit en musealisering*. Amsterdam : Het Spinhuis

## ARTICLES SCIENTIFIQUES

- Alleaume, G. (1999) : "Des incertitudes de la mémoire aux exigences de l'histoire" Dans : *Egypte/Monde Arabe*, 1 (1), 7-12
- Arnout, A. (2009) : "Lieux de mémoire – Erfgoed en geschiedenis." Dans : *Tijdschrift voor geschiedenis*, 122 (4), 538-549.
- Den Boer, P. (2005): "Geschiedenis, herinnering en 'lieux de mémoire'." Dans: R. Van den Laarse et al (éds.): *Bezeten van vroeger : erfgoed, identiteit en musealisering*, 40 - 58. Amsterdam: Het Spinhuis.

- Den Boer, P. (2010): "Loci memoriae – lieux de mémoire." Dans: Erll, A. & A. Nünning (éds.): *A Companion to Cultural Memory Studies*, 19 - 27. Berlin: De Gruyter.
- Dosse, F. (2009): "La 'tyrannie' de la mémoire." Dans: *Trípodos*, 25, 13 - 25.
- Englund, S. (1994): "De l'usage de la Nation par les historiens, et réciproquement." Dans: *Politix*, 7 (26), 141 - 158.
- Erauw, W. (2006): "Herinneringscultuur, herdenkingsplicht en de historici in onze democratie. Over de omgang met de geschiedenis van de twintigste eeuw en de erfenis van het totalitarisme." Dans: *Cahiers d'Histoire du Temps présent*, 17, 253 - 271
- Garcia, P. (1993). "William M. Johnston, Post-modernisme et Bimillénaire. Steven L. Kaplan, Adieu 89." Dans: *Espaces Temps*, 53 (53-54), 112 - 114.
- Garcia, P. (2000): "Les lieux de mémoire, une poétique de la mémoire ?" Dans: *Espaces Temps*, 74 (1), 122 - 142.
- Huyse, L. (1983): "Breuklijnen in de Belgische samenleving." Dans: Huyse, L. et J. Berting (eds.) *Als in een spiegel? Een sociologische kaart van België en Nederland*, 9-25. Leuven : Kritak
- Jaisson, M. (1999): "Temps et espace chez Maurice Halbwachs (1925-1945)." Dans: *Revue d'histoire des sciences humaines*, 1, 163 - 178.
- Konczal, K. (2012): "Les Lieux de mémoire / Realms of Memory: The Unparalleled Career of a Research Concept." Dans: *Acta Poloniae Historica*, 106, 5- 30.
- Lavabre, M.-C. (1994): "Usages du passé, usages de la mémoire." Dans: *Revue française de science politique*, 44 (3), 480 - 493.
- Lavabre, M.-C. (2007): "Paradigmes de la mémoire." Dans: *Transcontinentales*, 5, 139 - 147.
- Leniaud, J.-M. ( 1993): "Le droit à la mémoire." Dans: *Magazine littéraire*, 307, 40 - 47.
- Noiriel, G. (1992): "La question nationale comme objet de l'histoire sociale." Dans: *Genèses*, 4, 72-94.
- Nora, P. (2002): "L'avènement mondial de la mémoire." Dans: *Transit* 22, 1 - 8.

- Nora, P.(1988): "La mémoire collective." Dans: Le Goff, J. (éd.): *La nouvelle histoire*, 389 - 401. Bruxelles: Complexe.
- Nora, P. (1993): "La notion de 'lieu de mémoire' est-elle exportable ?" Dans: Den Boer, P. & W. Frijhoff (éds.): *Lieux de mémoire et identités nationales*, 3 - 10. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Rothberg, M. (2010): "Introduction: Between Memory and History: From Lieux de mémoire to Noeuds de mémoire." Dans: *Yale French Studies*, 118/199, 3 - 12.
- Rouso, H. (2010): "A-t-on encore besoin des historiens ? Exception française et rapport contemporain au passé. " Dans: M. Dambre & J. Golsan (éds.): *L'exception et la France contemporaine. Histoire, imaginaire, littérature*, 17 - 29. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- Rouso, H. (1987): "Un jeu de l'oie de l'identité Française. Vingtième Siècle." Dans: *Revue d'histoire*, 15 (15), 151 - 154.
- Sagnes, S. (2002) : "Avant-propos. Mémoire des lieux." Dans : *Ethnologies comparées*, 4, 1-5.
- Saint-Gille, A.-M. (2007): "Canonisation culturelle et identités nationales : l'élaboration des « lieux de mémoire »." Dans: *Études Germaniques*, 247 (3), 573 - 586.
- Schrader, F. E. (1994): "Comment une histoire nationale est-elle possible ?" Dans: *Genèses*, 14, 153-163.
- Todorov, T. (1995) : "La mémoire devant l'histoire." Dans : *Terrain*, 25, 101-112.
- Tornature, J.-L. : "L'espace de la mémoire, une approche anthropologique ou comment dépasser le concept de 'lieu de mémoire'." Dans : Majerus B., Kmec S., Margue M. & P. Péporté : *Dépasser le cadre national des « lieux de mémoire »*, 33-47. Bruxelles : Peter Lang
- Valensi, L. (1995): "Histoire nationale, histoire monumentale. Les Lieux de mémoire." Dans: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 50, 1271 - 1277.

Willaime, J-P. (1988): "De la sacralisation de la France. Lieux de mémoire et imaginaire national."  
*Dans: Archives de sciences sociales des religions*, 66 (1), 125 - 145.

Wood, N. (1994): "Memory's Remains: Les lieux de mémoire." *Dans: History and Memory*, 6 (1), 123 - 149.

## COMPTES RENDUS

Corbin, A. (1988): "Les lieux de mémoire, t. II, La nation by Pierre Nora." *Dans: Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 43 (1), 125 - 133.

Creyghton, C. (2010) : "Bespreking van 'België, een parcours van herinnering.'" *Dans: Bijdragen en Mededelingen betreffende de Geschiedenis der Nederlanden*, 125 (4), 112-114

Lauwaert, G. (2011): "België - parcours van herinnering revisited" *Dans: Knack* [En ligne]  
<http://www.knack.be/nieuws/boeken/belgie-parcours-van-herinnering-revisited/article-normal-23008.html> [15.06.2018]

Petitier, P. (1989): "Les Lieux de mémoire, sous la direction de P. Nora." *Dans: Romantisme*, 63, 103 - 110.

Roland, H. (2010): "Review: België. Een parcours van herinnering." *Dans: Cahiers d'Histoire du Temps présent/Bijdragen tot de Eigentijdse Geschiedenis*, 22, 259-262

Rudelle, O. (1985): "Nora Pierre, (sous la direction de), Les lieux de mémoire, La République." *Dans: Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 7, 180 - 183.

Snel, J.-D. (2009) : "Van Ambiorix tot de Bende van Nijvel." *Dans: Historisch Nieuwsblad*. [En ligne]  
<https://www.historischnieuwsblad.nl/nl/artikel/25038/van-ambiorix-tot-de-bende-van-nijvel.html#> [22.04.2018]

Van den Eeckhout, P. (2009): "Op zoek naar de emotie achter de herinnering" *Dans: Tijdschrift voor geschiedenis*, 122 (4), 577 - 578

## ARTICLES DE PRESSE

Colliot-Thélène, C. & Malbert, D. (1997, 13 mars) : “Entretien avec Pierre Nora” Dans: *La Revue internationale d'éducation de Sèvres*.

Englund, S. (2011, 13 octobre): "'Historien public' et 'Présent, nation, mémoire', de Pierre Nora : et Pierre Nora changea l'Histoire." Dans: *Le Monde des livres*.

Nora, P. (2017, 29 mars) : “‘Histoire mondiale de la France’ : Pierre Nora répond à Patrick Boucheron.” Dans : *Bibliobs*.

Portevin, C. & Gruillot, E. (1997, 31 décembre) : “L’héritage du passé, c’est aussi des rêves.’ Entretien avec Paul Ricœur.” Dans : *Télérama*

Robitaille, A. (2008, 27 septembre): "Le père des 'lieux de mémoire'. L'historien Pierre Nora craint la 'boulimie commémorative'." Dans: *Le Devoir*.

Sévillia, J. (2009, 3 octobre) : “Lavisserie, l’instituteur national.” Dans : *Le Figaro*.

Van der Wit, B. (2017) : “‘Een definitief beeld van het verleden bestaat niet.’ Hoogleraar Jo Tollebeek gelooft niet in objectiviteit.” Dans : *Historisch Nieuwsblad*.

Van Dijk, P. & Beunders, H. (1992, 9 mai): “‘Onze maatschappijen zijn gedoemd tot vergeten!; Pierre Nora over het drievoudige fin de siècle in Frankrijk’.” Dans: *NRC Handelsblad*.

Van Impe, L. & Bultinck, B. (2008, 26 novembre): ”Historicus en hoofdredacteur Jo Tollebeek over ‘België, een parcours van herinnering’.” Dans: *De Morgen*.

## **AUTRES SOURCES**

De Standaard (2006, 25 janvier) : “Geschiedenis is meer dan herinneren.” [En ligne]  
<http://www.standaard.be/cnt/gm6n9vmk> [22.05.2018]

*Grand Robert de la langue française*. [En ligne] [http://gr.bvdep.com/version-1/login\\_.asp/](http://gr.bvdep.com/version-1/login_.asp/)

La Libre Belgique (2006, 25 janvier) : “Quand l’état se mêle de l’histoire.” [En ligne]  
<http://www.lalibre.be/debats/opinions/quand-l-etat-se-mele-d-histoire-51b88d21e4b0de6db9ad5aad> [22.05.2018]

Tollebeek, J. (2018, 8 avril) : *Interview accordée à l’auteur du présent mémoire.*